

Partie 2 :
**Résultats de la participation
de la population**



Partie 2 :	1
Résultats de la participation.....	1
de la population.....	1
1. Introduction.....	3
2. Ligne du temps	3
3. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie	5
4. Communication	6
4.1. Le logo de l'opération	6
4.2. Bulletin communal, flyers, affiches et courriers	7
4.3. Relais presse.....	7
4.4. Médias numériques	9
5. L'information et la consultation.....	12
5.1. Personnes ressources	12
5.2. Visite de terrain.....	12
5.3. Réunions d'information-consultation dans les villages	12
5.4. Autres consultations	14
5.4.1. La fête du PNDO - Parc naturel des deux Ourthes - le 9/10/16	15
5.4.2. Une rencontre du personnel communal, le 23/01/17	15
5.4.3. Une réunion de la Commission agricole en février 2017	15
5.4.4. Une séance du Conseil communal des enfants - CCE, le 29/01/18.....	16
5.4.5. Les commerçants et le secteur économique.....	17
5.4.6. Le tout public : lors d'un appel à projets.....	17
5.5. Les consultations en chiffres.....	19
6. La Commission locale de développement rural et ses groupes de travail	21
6.1. Composition de la CLDR.....	21
6.2. Calendrier des réunions et GT	22
6.3. Synthèse, méthodologie et résultats des réunions de CLDR et GT	25
7. Conclusion	47
8. Liste des annexes.....	48

1. Introduction

La Roche-en-Ardenne avait déjà connu un premier PCDR mais il restait du pain sur la planche. Pas uniquement parce que tous les projets du PCDR n'avaient pu être réalisés, mais parce que la Commune depuis son 1^{er} PCDR a évolué et connaît de nouveaux défis à relever : une partie de la population qui vieillit, des soucis de mobilité, l'accès à l'emploi... Un nouveau PCDR était donc nécessaire. Avec des habitants motivés dont certains ont repostulé comme membres de CLDR dans le cadre de la nouvelle opération.

Tout au long du processus, les agents de la FRW ont travaillé :

- Avec les habitants dont les représentants ont intégré la CLDR.
- En réseau et en contacts réguliers avec les différentes structures/opérateurs, en particulier, l'ADL, le PNDO, l'ingénieur engagé au sein de l'asbl Promotion de l'agriculture. Leur disponibilité et avis pertinent, leur collaboration et aide ont été bénéfiques pour avancer dans le contenu des réunions, résoudre des questions ou encore diffuser des informations (exemple : envoi de l'enquête auprès des opérateurs touristiques et économiques via l'ADL).
- De concert avec le Collège et l'auteur de PCDR pour avancer et co-construire le dossier.

La participation citoyenne dans le cadre de ce PCDR est caractéristique de l'ère « Covid », avec un ralentissement et un allongement du processus de l'ODR, des réunions à distance / en vidéo et une adaptation à toute épreuve. Aussi, plus que jamais, la communication vers la population et la CLDR a été soignée et soutenue, avec les moyens qui étaient disponibles tant du côté de la FRW que de la Commune.

2. Ligne du temps

Voir page suivante

2017

- 9/1 : désignation de l'auteur de PCDR
- 23/1 : information et consultation du personnel communal
- 23/1 > 5/4 : rencontre de personnes ressources et autres commissions (CCE, Agriculteurs...)
- 17/2 : visite de terrain avec Collège et auteur de PCDR
- 1/3 : promotion pour le lancement de la nouvelle ODR
- 18/4 : information au Conseil communal
- 20/4 > 1/6 : réunions d'information et de consultation villageoises & appel à candidats pour la CLDR
- 15/6 : réunion de synthèse des consultations
- 10/7 > 10/10 : relance pour candidats à la CLDR
- 1/12 : analyse des candidats à la CLDR par le Collège
- 19/12 : aval du Conseil communal sur la composition de CLDR

- 17/1 > 16/5 : installation de la CLDR et 5 réunions sur le diagnostic partagé et les enjeux
- 14/4 : visite de logements intergénérationnels, espaces publics, maison de village...
- 2/6 : interCLDR entre La Roche et Rendeux

TRÈVE ÉLECTORALE

2018

- 9/1 > 19/3 : relance pour le renouvellement de la CLDR
- 16/4 : aval du Conseil communal sur la composition de la CLDR
- 14/11 : installation de la CLDR, arrêt de la stratégie provisoire et programmation des GT / Groupes de travail

2019

- 21/1 : réunion FRW, ADL et commerçants
- 21/1 > 10/2 : lancement d'une enquête auprès des acteurs économiques et touristiques
- 22/1 : GT sur l'énergie
- 12/2 : GT sur le patrimoine/espaces publics/AT
- 13/2 : GT avec la Commission agricole
- 3/3 : GT sur l'enfance et la jeunesse
- 4/3 : GT sur la mobilité et sécurité routière

CRISE SANITAIRE - arrêt des réunions

- 13/7 > 14/9 : appel à projets en ligne
- 7/10 : CLDR de reprise avec tri des projets
- 25/11 : CLDR sur le tri des projets

2020

- 26/1 > 2/6 : CLDR sur le tri des projets
- 29/6 : CLDR qui fixe la stratégie et priorise les projets
- 14/9 > 29/11 : réunions de CLDR qui valident le contenu des fiches-projets prioritaires (Lot 1)

2021

- 28/1 > 15/2 : 2 réunions + 1 visite de terrain pour affiner plusieurs fiches des Lots 1 et 2
- 24/1 > 22/2 : réunions de CLDR qui valident les Lots 1 et 2 puis lecture du Lot 3 à domicile
- 21/6 : CLDR - approbation de l'avant-projet de PCDR + 1^{ère} convention
- 10/08 : Collège - approb. du PCDR + 1^{ère} conv.
- 19/12 : Cons. Com. - approb. du PCDR + 1^{ère} conv.

2022

3. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979. La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

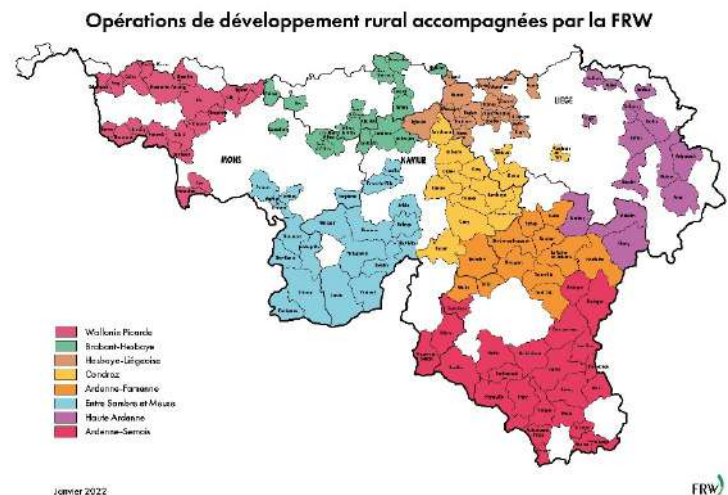
L'équipe Ardenne-Famenne accompagne la commune de La Roche-en-Ardenne

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 126 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de La Roche-en-Ardenne est assuré par l'équipe Ardenne-Famenne située à Marloie (en orange sur cette carte), et plus particulièrement par Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon, relayé par Séverine Schonne.



4. Communication

Tout au long de cette phase d'élaboration du PCDR, les agents de la FRW ont soigné la communication vers la population, en particulier aux moments clés, comme lors de l'annonce des réunions d'information et de consultation. Divers canaux ont été utilisés afin de rendre l'information concernant l'Opération de développement rural disponible au plus grand nombre.

Des outils de communication déjà en place ont été exploités, comme le bulletin et le site internet communal ou encore la page Facebook de la commune (géré par l'agent-relais du PCDR à la commune). D'autres ont été créés spécialement pour l'occasion comme un site internet dédié à l'ODR (détaillés ci-après). Les flyers, affiches et les relais dans la presse ont permis d'appuyer la diffusion de l'information en conviant la population aux différentes réunions citoyennes.

4.1. Le logo de l'opération



Pendant les consultations villageoises, les agents de la FRW, en accord avec la Commune, ont organisé un concours sur la conception d'un logo représentant la nouvelle Opération de développement rural. Au terme du concours, c'est la proposition de Johanna Lieckens, habitante de Bérismenil, qui a été retenue. La jeune étudiante en graphisme est venue le présenter devant les membres de la CLDR en date du 18/4/18. Symboliquement, le logo comporte différents éléments forts :

- un arbre, pour souligner la prépondérance de la nature dans la commune, son cadre de vie verdoyant, un thème revenu systématiquement en positif dans les consultations.
- le tronc d'arbre qui représente également une silhouette humaine pour signifier l'importance de la population au sein de l'Opération ; une silhouette d'ailleurs prolongée de racines, autre élément symbolique fort (la CLDR a d'ailleurs suggéré à Johanna de les agrandir).

Le logo est utilisé sur tous les canaux de communication (sites internet, communiqués de presse, affiches, flyers, etc.) mais également sur les documents de travail (compte-rendu de réunion, courriers aux membres de CLDR, invitations aux Groupes de travail, PowerPoint, etc.). Il assure ainsi une meilleure visibilité à l'ODR et permet aux citoyens d'identifier facilement tout évènement ou information en rapport avec le processus d'élaboration du PCDR.



Johanna Lieckens primée pour son logo La Commune de La Roche-en-Ardenne s'est lancée dans une nouvelle opération de Développement Rural. Dans les réunions préparatoires, l'idée de créer un logo pour ladite opération s'est fait jour. Un concours a été lancé et, dernièrement, la lauréate, la Rochoise Johanna Lieckens, a été officiellement récompensée pour sa création. Des cadeaux lui ont été remis en ouverture d'une réunion de la Commission Locale de Développement Rural, la CLDR. Son président, Guy Gilloteaux et Jean-Christophe Simon, de la Fondation Rurale de Wallonie, la FRW, entourant la lauréate pour la photo souvenir.

4.2. Bulletin communal, flyers, affiches et courriers

Toute la population rochoise a été conviée aux réunions d'information et de consultation ainsi qu'à la réunion de synthèse des consultations via des affiches placées dans les lieux clés de la commune et des flyers, distribués au plus grand nombre. Par ailleurs, comme la commune a un bulletin communal mensuel très suivi (et ne recourt que très rarement aux toutes-boîtes), plusieurs articles dans le bulletin communal ont été diffusés vers les habitants pour les inviter aux réunions.



4.3. Relais presse

Les agents de développement ont régulièrement fait appel à la presse pour accroître la circulation de l'information et améliorer la communication autour de l'Opération de développement rural, en multipliant les canaux de diffusion : presse écrite, télé et radio. Des communiqués de presse ont ainsi été envoyés pour les réunions d'information et de consultation, la réunion de synthèse des consultations, et plus tard, lors des Groupes de travail thématiques et lors de l'appel à projets.

On peut citer, parmi les parutions :

Dans la presse écrite :

- « Le PCDR sur les rails », l'Avenir du Luxembourg, le 20/04/17
- « Ce jeudi, synthèse des consultations PCDR », l'Avenir du Luxembourg, le 14/6/17
- « Imaginer le territoire de nos enfants », l'Avenir du Luxembourg, le 27/8/17
- « Des citoyens pensent le futur de La Roche », l'Avenir du Luxembourg, le 27/8/17
- « Johanna Lieckens primée pour son logo », l'Avenir du Luxembourg, le 25/4/18
- « Quatre CLDR découvrent des projets », l'Avenir du Luxembourg, le 02/05/18.

LA ROCHE-EN-ARDEENNE
Le PCDR sur les rails

Alors que la première réunion citoyenne est prévue ce jeudi, la logique d'un Programme communal de développement rural a été présentée aux élus.

de Jean-Michel BOBILIT

La Roche-en-Ardenne se lance dans une nouvelle opération de développement rural. La communication sur ce sujet est lancée de plein pied en lançant de nouveaux concours de projets. La première réunion se tiendra, ce jeudi 15 juin, à 20 h en la maison de village « La Fête des Biés » à Warempage. Ce sera la réunion de synthèse des consultations organisées dans le cadre de la nouvelle opération de développement rural. La Commune de La Roche-en-Ardenne s'est lancée dans une seconde opération de ce type. Ces trois derniers mois, la Fondation rurale de Wallonie a sillonné les villages de la commune pour recueillir les avis sur les points forts, faibles du territoire, sur les idées et les projets qui peuvent dynamiser la commune. Le bilan de ces rencontres se fera lors de cette soirée.

les projets des citoyens Simon le bourgmestre Guy Gillet

L'ancien d'emballe : « Il s'agit d'un processus participatif. C'est la clé de voûte d'une telle opération. Il vise à construire un projet commun. »
 « Les questions réponses, autant l'échevin Charles Raucourt que le conseiller Paul Deceuninck ont été très réceptifs. Ils ont été très intéressés par les projets, les idées de certains citoyens. Répondre à leurs questions, notamment celles de la conseillère Christiane Collinet, est une tâche importante. »
 « Les réunions sont certes organisées dans les anciennes communes, mais leur contenu n'est pas caduc. Elles restent pertinentes. La commune a été très impliquée, pour sa part, dans la mise en œuvre de projets et de démarches. De 2 à 3 ans, nous allons élaborer le Programme communal de développement rural (PCDR). Et une réunion de ce genre qui se tiendra, maximum, deux fois par an, peut aller jusqu'à dix ans maximum. Pour sa part, Catherine Servotte souligne que son PCDR, outre certes les autres projets de développement rural, mais permet également d'autres sources de financement. Elle pointe également le fait que l'opportunité de porter des projets transcommunales. Opportunités qui existent dans le bourgmestre Guy Gillet



Les élus, ambassadeurs du PCDR

Les agents de la FRW ont invité pour que les élus soient des ambassadeurs de cette opération. À cet effet, des documents leur ont été remis. Parmi ces documents, l'agenda. Les consultations de la population se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.

Le jeudi 15 juin : salle la Maison du Plateau de Warempage.
 Le jeudi 22 juin : salle de l'ancienne école du Bâtiment

LA ROCHE
Ce jeudi, synthèse des consultations PCDR

Ce jeudi 15 juin à 20 h en la maison de village « La Fête des Biés » à Warempage se tiendra la réunion de synthèse des consultations organisées dans le cadre de la nouvelle opération de développement rural. La Commune de La Roche-en-Ardenne s'est lancée dans une seconde opération de ce type. Ces trois derniers mois, la Fondation rurale de Wallonie a sillonné les villages de la commune pour recueillir les avis sur les points forts, faibles du territoire, sur les idées et les projets qui peuvent dynamiser la commune. Le bilan de ces rencontres se fera lors de cette soirée.

LA ROCHE-EN-ARDEENNE
« Imaginer le territoire de nos enfants »

« Retour à la population », des consultations organisées dans le cadre de la future opération de développement rural.

de Jean-Michel BOBILIT

Les agents de la FRW ont invité pour que les élus soient des ambassadeurs de cette opération. À cet effet, des documents leur ont été remis. Parmi ces documents, l'agenda. Les consultations de la population se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.

« Imaginer le territoire de nos enfants » est une initiative qui vise à recueillir les avis des citoyens sur les projets de développement rural. Cette opération est organisée dans le cadre de la future opération de développement rural. Les consultations se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.



Catherine Servotte (PRW) a présenté les résultats des consultations.

« Imaginer le territoire de nos enfants » est une initiative qui vise à recueillir les avis des citoyens sur les projets de développement rural. Cette opération est organisée dans le cadre de la future opération de développement rural. Les consultations se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.

LA ROCHE-EN-ARDEENNE
Des citoyens pensent le futur de La Roche

La nouvelle GDR de La Roche-en-Ardenne vient d'être officiellement installée. Elle vient de buter ses travaux en d'un futur PCDR.



Photo de famille de notre GDR avant d'entrer dans le vif du sujet.

« Imaginer le territoire de nos enfants » est une initiative qui vise à recueillir les avis des citoyens sur les projets de développement rural. Cette opération est organisée dans le cadre de la future opération de développement rural. Les consultations se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.

« Imaginer le territoire de nos enfants » est une initiative qui vise à recueillir les avis des citoyens sur les projets de développement rural. Cette opération est organisée dans le cadre de la future opération de développement rural. Les consultations se déroulent, comme habituellement, chaque réunion communale à 20 h.

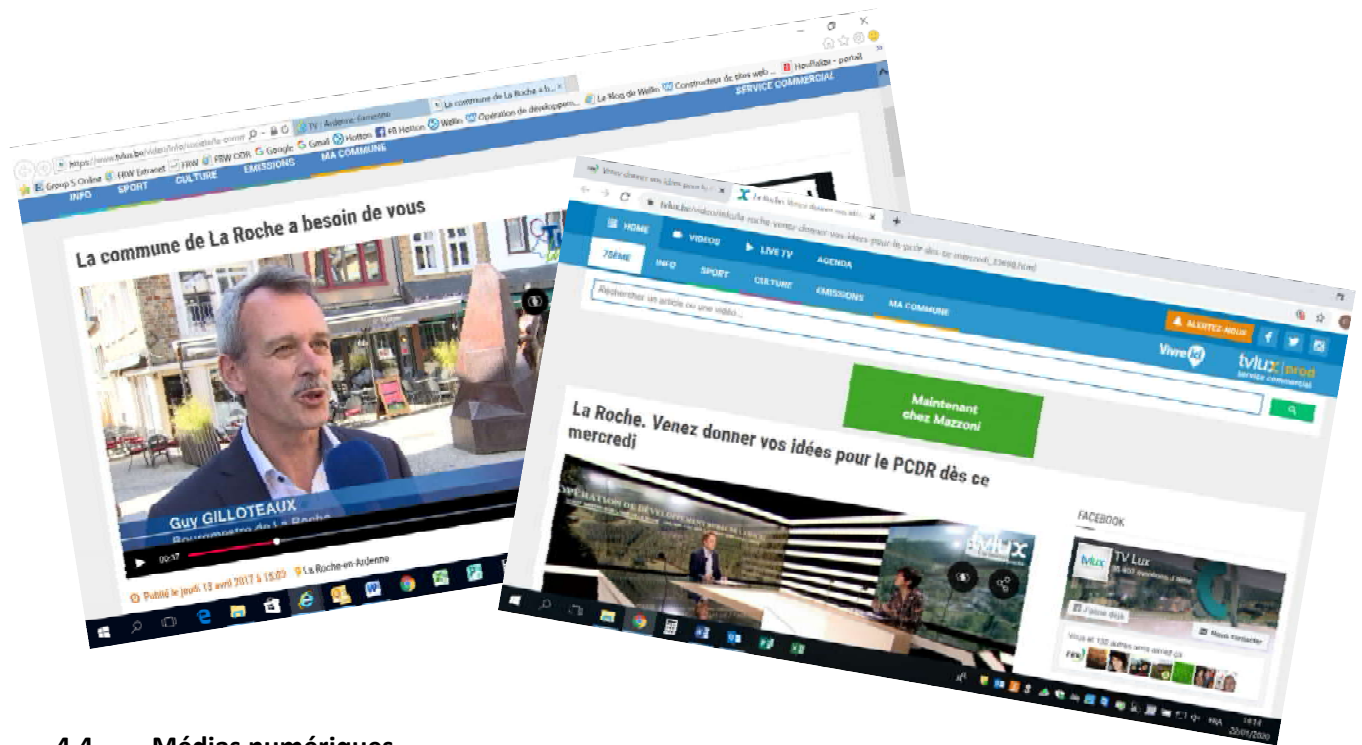
A la radio :

- Journal de Vivacité Luxembourg de 7h30, le 18/04/17 : annonce des réunions d'information et de consultation.
- Journal de Vivacité Luxembourg de 7h30, le 21/01/20 : interview promotionnant les Groupes de travail.
- Journal de Must FM de 7h30 et 12h30, le 20/01/20 : interview promotionnant les Groupes de travail.



En télé :

- Interview du Bourgmestre pour inviter les Rochois à venir aux réunions de consultation, TV LUX le 13/4/17
- Reportage sur la réunion de synthèse des consultations, TV LUX le 16/6/17
- Interview lors du JT pour lancer les Groupes de travail thématiques, TVLux le 21/01/20.

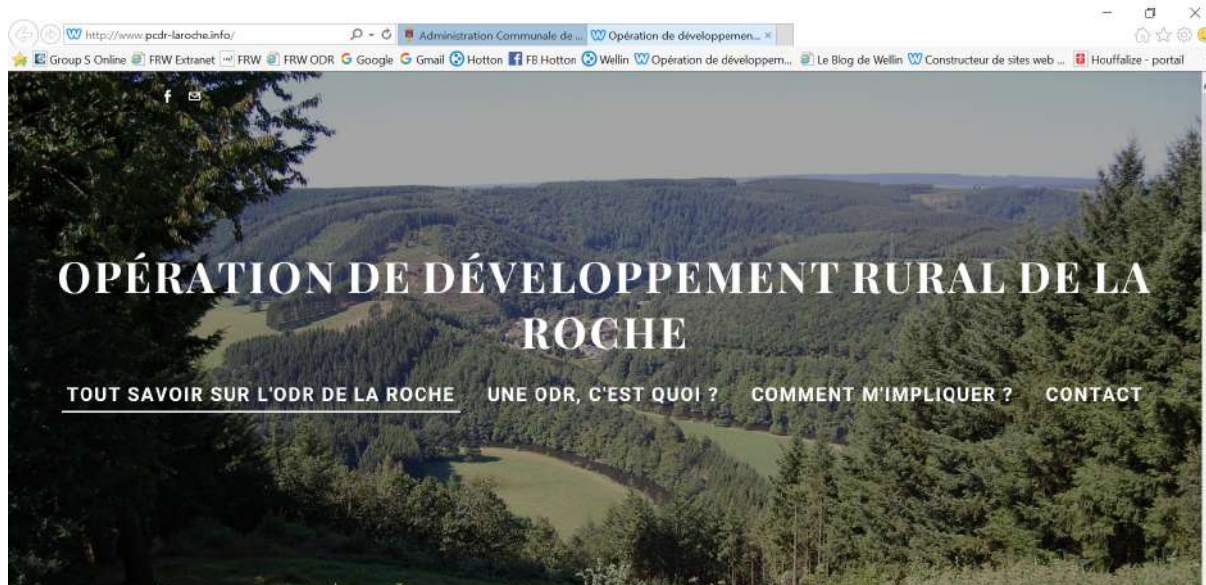


4.4. Médias numériques

Le site internet de l'ODR

Les agents de la FRW ont créé un site internet entièrement dédié à l'ODR de La Roche-en-Ardenne (www.pcdr-laroche.info). Ils en assurent la gestion en accord avec le Collège. Ce site a la volonté d'être le plus exhaustif possible tout en étant accessible : des nouvelles régulières sur la page d'accueil, des explications de fond sur les différentes étapes du processus, les comptes-rendus des différentes réunions de CLDR, des photos des rencontres... Cela permet à la population de se tenir régulièrement informée des avancées du PCDR.

Au mois de janvier 2020, après la parution du bulletin communal et les interviews radio et télé pour les Groupes de travail, le site enregistre une augmentation de 41% de visiteurs.



À la Une...

VENEZ A L'UNE DES CONSULTATIONS VILLAGEOISES !

Jeudi 20 avril 2017 à 20h
Salle 'La Maison du Plateau' de Vecmont

Jeudi 4 mai 2017 à 20h
Salle de l'ancienne école de Bérismenil

Jeudi 11 mai 2017 à 20h
Salle du Cercle St-Pierre à Halleux

Mercredi 17 mai 2017 à 20h
Salle de l'ancienne école à Hives

Jeudi 18 mai 2017 à 20h
Salle du CPAS à La Roche

Mercredi 31 mai 2017 à 20h
Salle 'La Fête des Blés' à Warempage

Jeudi 1er juin 2017 à 20h
Salle de l'ancienne école à Cielle



REUNION DE SYNTHESE DES CONSULTATIONS

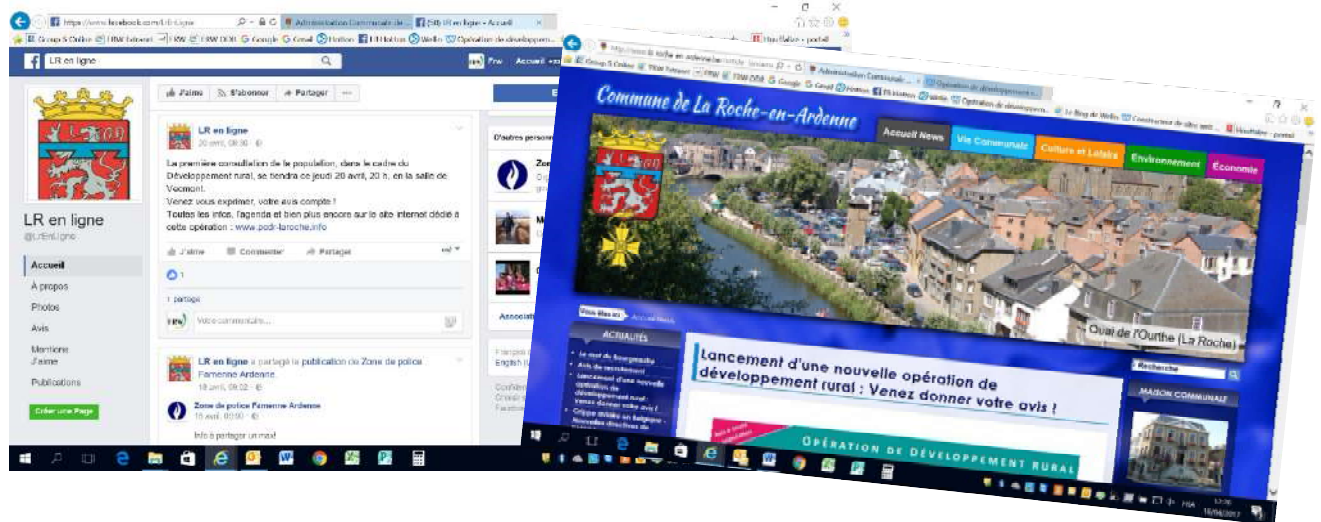
Jeudi 15 juin 2017 à 20h
à la salle 'La Fête des Blés' de Warempage

Venez découvrir les préoccupations de vos concitoyens
et les grandes lignes de l'analyse socio-économique de
votre commune !



Supports en ligne communaux

En parallèle du site dédié à l'Opération, les dates des réunions publiques (information-consultation, GT...) ont également été diffusées sur la page Facebook « LR en ligne » et sur la 'une' du site internet de la Commune, dans la rubrique « actualités » (www.la-roche-en-ardenne.be).



Plus tard dans l'ODR, pour d'autres réunions publiques ou l'appel à projets, les agents de la FRW utiliseront également l'appli mobile officielle de la commune. Téléchargée par plus de 8800 personnes, elle est un bon relais pour atteindre le tout public.



5. L'information et la consultation

Outre les 'classiques' réunions villageoises, les agents de développement ont utilisé différents moyens pour cerner au mieux les besoins et les souhaits des Rochois.

5.1. Personnes ressources

De janvier à avril 2017, les agents de développement de la FRW ont interviewé différentes personnes-ressources dans l'objectif de :

- mieux cerner la commune, ses enjeux, ses atouts, ses faiblesses ;
- récolter des informations de personnes qui connaissent le « terrain » et confronter ces informations avec les statistiques de la partie 1 du PCDR ;
- connaître leur opinion sur la précédente Opération de développement rural et leurs attentes pour la nouvelle ;
- récolter leurs idées de projets, actions ou défis pour le territoire.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se sont révélés riches en informations et ont permis d'établir des contacts privilégiés avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. Au total, une vingtaine de personnes, spécialistes de la vie communale, ont donné leur avis, notamment les membres du Collège communal, la Directrice du Syndicat d'initiatives, une agricultrice, la Directrice d'un Athénée et quelques responsables de divers services (environnement, accueil extra-scolaire, agriculture, énergie ...).

5.2. Visite de terrain

Afin de mieux appréhender le territoire, d'apprendre à le connaître pour mieux comprendre ses atouts et ses faiblesses, les agents de développement, l'auteur de PCDR accompagnés par le Collège communal, ont effectué une visite de terrain le 17/02/17. Cette visite a par ailleurs pu permettre de se rendre compte de la grande taille du territoire.

5.3. Réunions d'information-consultation dans les villages

De la fin avril jusqu'au début juin 2017, la Commune de La Roche-en-Ardenne a vécu au rythme des 7 réunions d'information et de consultation animées par la Fondation rurale de Wallonie dans les différents villages de l'entité.

Dates	Villages
20 avril 2017	Vecmont
4 mai 2017	Bérismenil
11 mai 2017	Halleux
17 mai 2017	Hives
18 mai 2017	La Roche
31 mai 2017	Warempage
1 ^{er} juin 2017	Cielle

Chaque réunion de consultation villageoise s'est déroulée suivant le même canevas :

Les séances débutent par **un accueil du Bourgmestre**, qui évoque brièvement les motivations de la commune à mener une telle Opération, présente les agents de développement de la FRW et précise les objectifs de la rencontre.

Ensuite, les agents de développement prennent la parole, en s'appuyant sur un montage PowerPoint illustré et pédagogique, pour **informer la population** sur :

- les différents acteurs présents tout au long de l'ODR et leur rôle (la Fondation rurale de Wallonie, l'auteur de programme, la Commune, la DGO3, etc.),
- quelques projets et actions issus du PCDR précédent et d'autres ODR,
- l'Opération de développement rural, en insistant sur son objectif principal et ses fondamentaux (participation de la population, globalité, territoire d'action, valorisation des ressources locales), sur la rédaction du PCDR et la réalisation des actions et projets, les différentes étapes de l'Opération ainsi que les partenaires impliqués.

En seconde partie de réunion, les agents de développement donnent diverses recommandations afin de mener à bien la consultation. Ils présentent l'objectif de la consultation, consistant à « réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement et à long terme, votre commune ».

→ La méthode suivante est alors proposée aux participants :

A. Réflexion en sous-groupes avec un photo-langage

Les participants se répartissent en sous-groupes de 5 à 6 personnes et prennent place autour de différentes tables sur lesquelles sont disposées une soixantaine de photos. Chaque membre du sous-groupe choisit individuellement une photo qui illustre pour lui ce qui va bien ou moins bien dans la commune ou le village et présente son idée aux autres. Le groupe débat ensuite pour identifier 2 atouts (post-it verts) et 2 faiblesses (post-it roses) du territoire. Enfin, le groupe propose pour chaque atout, une solution pour le mettre en valeur, le renforcer et pour chaque faiblesse une solution pour y remédier (post-it jaunes). Au terme du travail des sous-groupes, les rapporteurs présentent devant l'assemblée les résultats de leurs réflexions, les autres participants pouvant alors réagir.

Les consignes données aux participants pour cet exercice sont les suivantes :

- Désigner un animateur et un rapporteur par sous-groupe
- Veiller à ce que chacun s'exprime
- Considérer autant que possible le territoire communal dans sa globalité
- Cibler l'intérêt collectif
- Proposer une formulation concise

Les groupes ont également l'opportunité de signaler sur une feuille spécifique les **demandes de petits travaux communaux** (lampadaire cassé, avaloir bouché...), ensuite remises au personnel communal compétent par les agents de la FRW.

B. Réflexion individuelle

Suite aux éléments présentés par les différents sous-groupes, chacun a l'occasion de s'exprimer anonymement par écrit en répondant à la question suivante :

Quel projet/quelle action pourrait être mis(e) en place sur la commune pour améliorer votre cadre de vie ?

Chaque rencontre se clôture par une brève présentation des prochaines étapes du processus, l'annonce de la réunion de synthèse des consultations, et une invitation à s'inscrire pour la Commission locale de développement rural. Les différents moyens de consultation mis en place sont rappelés, ainsi que les dates des réunions d'information et de consultation à venir. Toutes les réunions s'achèvent dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

REUNION DE SYNTHESE DES CONSULTATIONS DANS LES VILLAGES

Le 15 juin 2017, la Commune, la FRW et l'auteur de PCDR ont organisé une soirée qui présente les résultats des consultations villageoises devant 65 personnes. Celles-ci se sont montrées très attentives et intéressées par ce qui s'est dit dans les villages. En fin de réunion, elles ont eu l'occasion de :

- donner des idées de projets qui améliorent le cadre de vie
- déposer leur candidature pour la CLDR.



5.4. Autres consultations

Afin d'étoffer la récolte d'avis et d'idées et pour toucher davantage de publics, les agents de la FRW, avec l'appui de la Commune, ont consulté en étant proactifs et en allant vers la population, profitant d'événements ou d'occasions tels que par exemple :

5.4.1. *La fête du PNDO - Parc naturel des deux Ourthes - le 9/10/16*

A Cielle (village de la commune de La Roche-en-Ardenne), la FRW a tenu un stand où le tout public (Rochois comme non Rochois) était invité à remplir un questionnaire sur les points forts et faibles du territoire. La cinquantaine de répondants a mis en avant les atouts rochois tels que son environnement, mais a pointé par exemple la mobilité/l'accès en faiblesse (éléments qui se retrouvent dans l'analyse AFOME).



5.4.2. *Une rencontre du personnel communal, le 23/01/17*

La réunion a entièrement été consacrée à l'ODR avec une partie informative et une autre consultative (avec la même méthode éprouvée dans les réunions villageoises) ⇒ La matière récoltée auprès de 10 représentants a rejoint les réponses données lors des consultations villageoises et a donc conforté les besoins identifiés en termes de projets à mener. Ce fut également l'occasion d'annoncer au personnel qu'il allait être sollicité par le bureau d'études Orthogone pour compléter la Partie 1 du PCDR.

5.4.3. *Une réunion de la Commission agricole en février 2017*

La FRW a participé à une réunion de la Commission agricole pour informer les agriculteurs du lancement de l'ODR et discuter à bâtons rompus sur le type de soutien dont ils ont besoin... Hélas, la dizaine d'agriculteurs présents a eu très peu d'idées à soumettre oralement. Aussi, les agents de la FRW avaient prévu le coup et rédigé un petit questionnaire que l'employé communal en charge de la réunion devait distribuer en fin de réunion, ce qui a été omis... et devait être rattrapé la réunion suivante mais malheureusement, l'employé est décédé. Du coup, au moment de discuter des projets en lien avec l'agriculture, la FRW a recontacté le nouvel engagé, Antoine Billa, pour recueillir les idées de projets en lien avec l'agriculture. En conclusion, il y a eu peu de propositions car les agriculteurs sont déjà bien épaulés par l'ASBL Promotion de l'agriculture et font appel à leur réseau lorsque c'est nécessaire (ex : l'ADL pour une conférence avec « Fourrage

Mieux »). Cependant, l'entretien avec Antoine Billa a permis d'apporter un éclairage du secteur à la CLDR.

5.4.4. Une séance du Conseil communal des enfants - CCE, le 29/01/18

En accord avec la Commune, la FRW a consulté le CCE avec 9 enfants présents ce soir-là. Objectifs ? Compléter les idées recueillies en info-consultations, toucher un public plus jeune avec les adultes de demain.



© Photo appartenant à la Commune de La Roche-en-Ardenne, publiée sur son site internet

La méthode s'est déroulée en 2 temps :

1/ La FRW participe à une séance du CCE

⇒ réfléchir individuellement sur leur village/commune avec un questionnaire

2/ La FRW mandate les enfants du CCE après la séance

⇒ retourner en classe, réfléchir collectivement sur l'avenir de la commune

Thèmes	Ce qui va bien ou ce que j'apprécie dans mon village/ma commune	Ce qui va moins bien ou ce que je n'aime pas dans mon village/ma commune	Ce qu'il faudrait faire pour améliorer les choses (idée de projet, action...)
ENVIRONNEMENT (eau, déchets, forêts, champs...) 	Le calme et la tranquillité de nos villages et de nos forêts.	Il y a des déchets dans les forêts et le long des routes.	Langage des personnes âgées, communication (radio...) des personnes âgées et les installer le long des promeneurs.
ECONOMIE (commerces, emploi, chômage, entreprises, zoning, transport...) 	On trouve tous les magasins et La Roche.	Il y a des personnes dans le besoin. Il manque des transports publics entre les villages et La Roche.	Ajouter des personnes dans le besoin en faisant des marchés dominicaux. Réaliser un plan de la Roche (il est souvent vide) pour donner des jeunes sans activité à La Roche. Soutenir le service de chauffeur de taxi + grande sécurité de nos routes et faire pour les jeunes. Aménager un local pour les jeunes. On pourrait le recycler. On pourrait aménager un terrain pour faire du VTT en étant sécurisé.
SOCIAL, SERVICES, SPORT & CULTURE (loisirs, stages, salles de village, plaines de jeux, écoles, bibliothèque, activités entre générations...) 	Il y a des lieux de loisirs et d'activités de sport à La Roche. Il y a un terrain de tennis à Bévremont.	Des jeunes de demain n'ont pas d'endroit où se retrouver après l'école. Il est en mauvais état. C'est assez dangereux de faire du vélo.	Créer des nouvelles pistes en bois dans le jardin (à la commune et la commune). Faire des passages pour piétons. Faire des passages pour piétons. Économiser pour faire des bâtiments de fête.
Autres idées (tu peux utiliser le dos de cette feuille) : ...			

Au final, 9 enfants (sur 14) ont répondu individuellement et 3 écoles (sur 5) ont apporté un retour collectif. La matière a été présentée en CLDR et rejoignait les préoccupations des adultes.

→ Les résultats de ces 4 consultations ont été intégrés dans les réflexions et débats de la CLDR, essentiellement lors du tri des projets.

Par ailleurs, plus tard dans le processus, une fois la stratégie provisoire en main, la FRW a mis sur pied deux consultations spécifiques :

5.4.5. *Les commerçants et le secteur économique*

La FRW a utilisé 2 canaux différents : une réunion avec les commerçants et, en lien, une enquête en ligne.

Sur le même mode opératoire qu'avec les agriculteurs, la FRW s'est invitée lors de la réunion des commerçants avec l'ADL (21/01/2020). La FRW a expliqué ce qu'est une ODR et a sondé les participants sur ce qui pourrait améliorer leur quotidien (avec entre autres la question des modalités de parking pour les clients qui est venue sur la table). La FRW a terminé son intervention en incitant les commerçants à participer à une enquête en ligne à destination du secteur économique et touristique de la commune.

⇒ L'enquête en ligne

- Timing : du 21/01/20 au 09/03/20
- 51 répondants
- Envoyée en collaboration avec l'ADL via son annuaire économique de 580 personnes
- Des résultats globalement en accord avec l'étude de l'auteur de PCDR avec le tourisme et l'environnement naturel identifiées comme les 2 plus grandes forces du territoire avec a contrario, un secteur commercial et la mobilité pointées en faiblesse
- Exemples de projets :
 - Création d'un espace culturel permanent
 - Suivi et organisation des travaux de débardage
 - Rénovation de la taverne à Nisramont
 - Analyser le problème d'accessibilité PMR au niveau de la ville
 - Dégager la vue devant les bancs publics
 - Une gratuité du parking à certaines heures et pour certaines périodes calmes de l'année.

5.4.6. *Le tout public : lors d'un appel à projets*

Objectifs

- Poursuivre le travail entamé début 2020 (avec la collecte d'idées dans les GT) et qui a été interrompu par le confinement sanitaire
- Par extension, voir si la stratégie provisoire tient la route en fonction des projets retenus

- Renouer avec la CLDR et la population après le confinement et en attendant la reprise des réunions « physiques »
- Relancer la participation

Timing

Du lundi 13 juillet au lundi 14 septembre 2020, avec une relance mi-août

Contenu

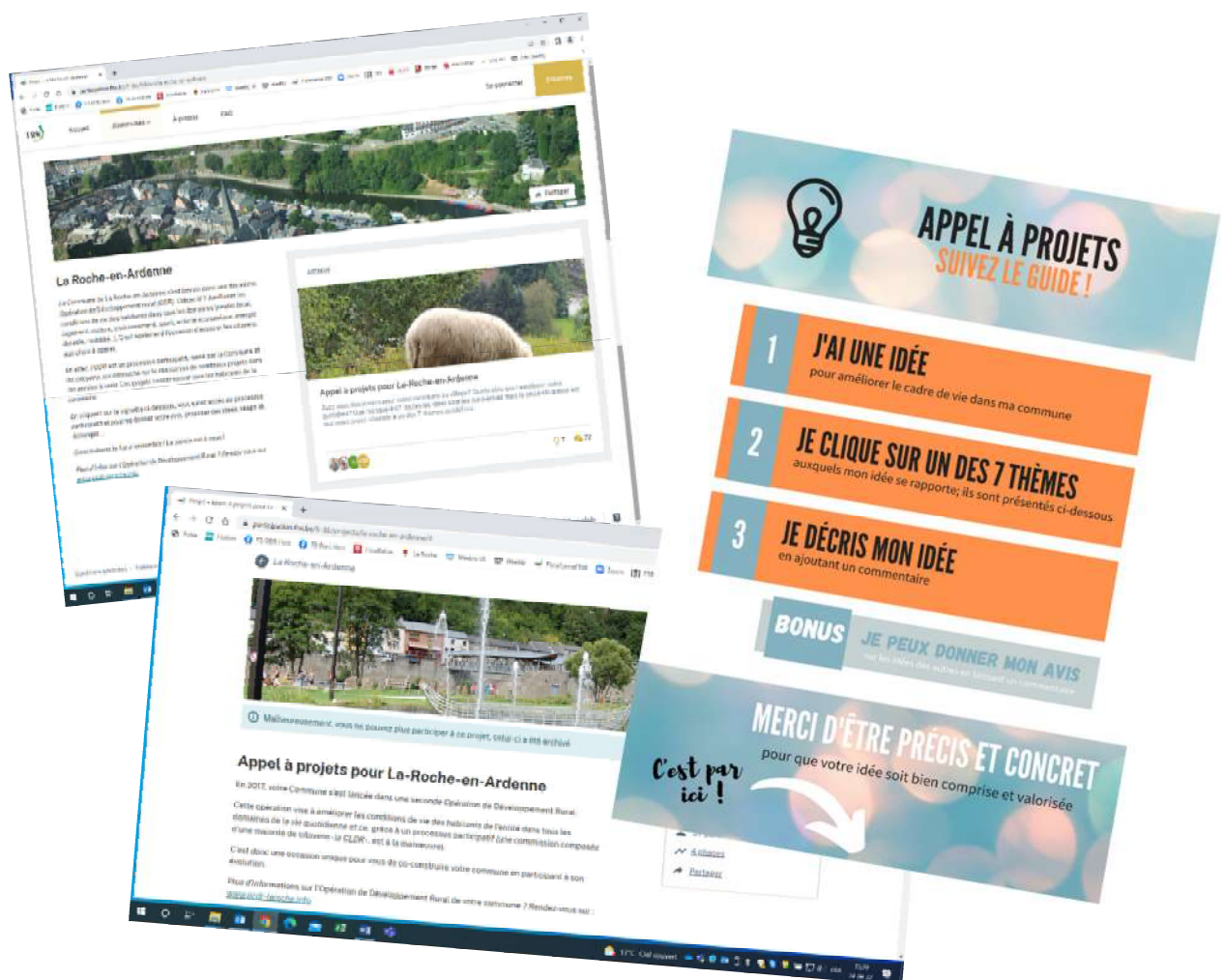
Récolte d'idées de projets et actions qui répondent à au moins des objectifs de la stratégie provisoire (case à cocher). Trois possibilités : poster une idée, commenter, aimer

Supports

Plateforme participative (www.participation.frw.be) de la FRW

Promotion

Via mails à la CLDR, aux participants des réunions d'information/consultation et Groupes de travail, via les sites internet de la commune et du PCDR, pages Facebook, communiqué de presse, bulletin communal d'août et septembre



Résultats

Au niveau des chiffres, l'appel a engrangé 72 commentaires dont 58 idées et 14 réactions avec 34 participants. La FRW a reçu 3 mails et un courrier papier en-dehors de la plateforme internet.

Les thèmes / objectifs couverts se sont répartis comme suit :

- ✓ Services à la population / logement : 7 commentaires et 25 likes
- ✓ Cohésion sociale : 17 commentaires et 15 likes
- ✓ Mobilité et sécurité routière : 12 commentaires et 27 likes
- ✓ Economie et tourisme : 13 commentaires et 27 likes
- ✓ Agriculture et forêt : 3 commentaires
- ✓ Consommation et production d'énergie : 6 commentaires et 4 likes
- ✓ Nature et biodiversité : 14 commentaires et 20 likes

Au niveau du contenu, la matière et les discussions récoltées ont rejoint les enjeux, défis et projet identifiés et a donc conforté les objectifs de la stratégie. Les idées de projets recueillis (beaucoup étaient déjà connus mais quelques nouveautés comme la création d'un cimetière forestier sont apparues) ont été traités par la CLDR lors du tri des projets.

5.5. Les consultations en chiffres

Chiffres de fréquentation au niveau des consultations dans les villages

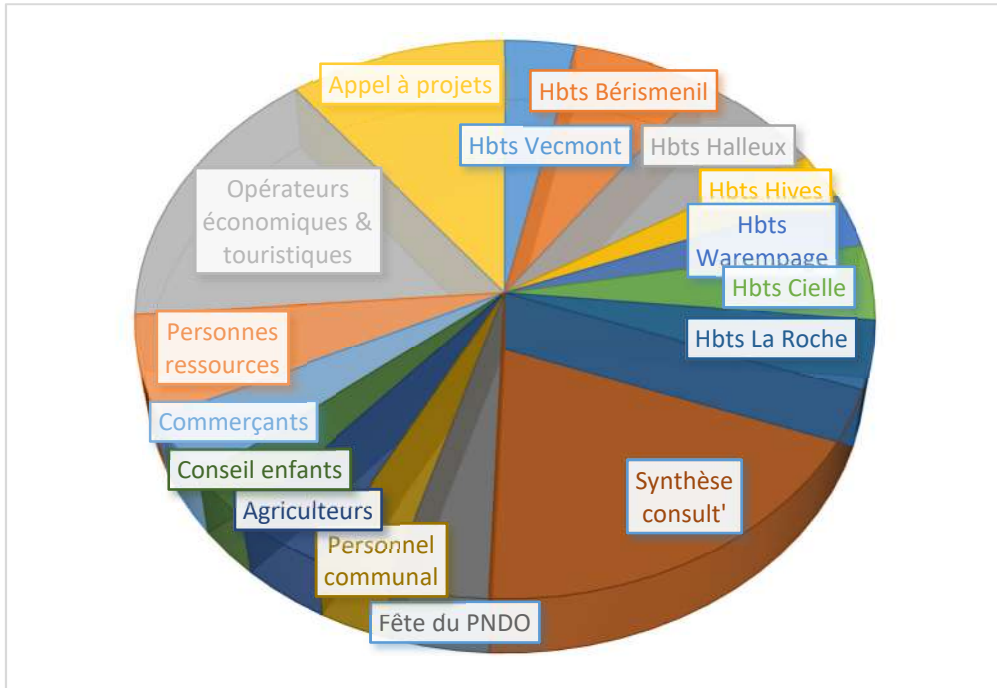
Vecmont : 11 participants
Bérismenil : 21 participants
Halleux : 21 participants
Hives : 9 participants
La Roche : 13 participants
Warempage : 10 participants
Cielle : 14 participants
Réunion de synthèse des consultations : 65 participants

> Total : 164 participants = 3,9 % de la population

Chiffres de fréquentation au niveau des autres consultations

Fête du PNDO : 13 participants
Personnes ressources : 19 participants
Personnel communal : 10 participants
Commission agricole : 12 participants
Conseil communal des enfants : 9 participants
Réunion de l'ADL avec les commerçants : 12 participants
Questionnaire touristique-économique : 51 participants
Appel à projets : 34 participants

> Total : 160 participants



Si on additionne le nombre d'habitants venus aux réunions dans les villages et les autres personnes consultées, on compte 324 participants sur 4164 habitants au 10/01/2017, ce qui représente un **taux de participation de 7,7%**.

6. La Commission locale de développement rural et ses groupes de travail

6.1. Composition de la CLDR

Dès les réunions de consultation, la FRW a lancé un appel à la population pour la composition de la CLDR en expliquant son fonctionnement, ses rôles et missions attendus. Un rappel a ensuite été effectué lors de la réunion de synthèse des consultations et entretemps, les membres de l'ancienne CLDR ont également eu l'opportunité de postuler à nouveau via un courrier personnalisé.

Au final, la trentaine de candidatures récoltée au niveau citoyen a permis d'assurer une représentation des différents villages, du tissu associatif et de la diversité socio-économique. Quant à la part politique, elle représente maximum un quart de la Commission et intègre les différentes tendances présentes au Conseil communal.

Aussi, en date du 19 décembre 2017, le Conseil communal de La Roche-en-Ardenne a arrêté la composition de la CLDR à 38 membres, détaillée ci-dessous :

<i>Effectifs</i>	<i>Suppléants</i>
Représentants du quart politique	
Guy Gilloteaux	Léon André
Alexandre Poncin	Paul Deville
Philippe Poncelet	Camille Parmentier
Christiane Collinet	Séverine Georges
Représentants de la population	
Eric Thomas	Josette Fauconnier
Florence Bosquée	Etienne Jacques
Henri Collard	Julie Sacré
Anne Mottet	Marie-Chantal Bertron
Pascal Lucas	Albert Gillet
Hélène Bosquée	Hubert Batteux
Pascal Roger	Christian Cloës
Anne-Michèle Archambeau	Michaël Bouvy
Charles Louis	Laetitia Piroton
Véronique Poncelet	Michel Burhain
Patrick Volvert	Annie Duterme
Jean-Marc Lambert	Claude Peremans

Pendant l'élaboration du PCDR, la CLDR a subi plusieurs modifications au niveau de sa composition :

- Le 16 avril 2019, suite aux élections communales de 2018, pour adapter le quart politique ;
- Le 19 décembre 2019, pour actualiser quelques démissions et/ou changements d'adresse tant du côté citoyen que politique.

La dernière composition de la CLDR se trouve en annexe.

6.2. Calendrier des réunions et GT

A la demande des agents de développement, la Commune a constitué sa Commission locale de développement rural (CLDR) dès la fin des réunions de consultation villageoise et donc avant la mise en œuvre des Groupes de travail (GT). Cette méthode répondait à plusieurs objectifs théoriques :

- Permettre aux GT de travailler sur base d'objectifs cohérents, définis et approuvés par la CLDR ;
- Relayer de manière régulière les résultats obtenus en GT à la CLDR, ce qui incite ses membres à être davantage attentifs à leur contenu et plus globalement, au déroulement de l'Opération de développement rural. Ce suivi était d'autant plus important que des membres de la CLDR ont participé à chaque GT.

Cependant, avec le Covid, les agents de développement ont adapté leur méthode : après les 4 premières réunions et pour respecter les mesures sanitaires, les GT publics ont été annulés au profit de réunions de CLDR organisées en vidéoconférence.

Le tableau ci-dessous reprend chronologiquement les réunions de CLDR et GT :

Date	Type de réunion	Objet de la réunion	Participants	Excusés
17/01/2018	CLDR	Mise en place de la CLDR : présentation du cadre légal, des objectifs poursuivis, rôles de chacun et méthode de travail. Connaissance du territoire : travail sur l'AFOM autour de la thématique « Vivre à La Roche » à partir des données socio-économiques et des données issues de la consultation de la population	26	6
07/02/2018	CLDR	Suite du travail sur l'AFOM autour de la thématique « Habiter à La Roche » à partir des données socio-économiques et des données issues de la consultation de la population	19	10
07/03/2018	CLDR	Suite du travail sur l'AFOM autour de la thématique « Travailler/consommer à La Roche » à partir des données socio-économiques et des données issues de la consultation de la population.	17	12

18/04/2018	CLDR	Sur base des AFOM et enjeux repérés, présentation, discussion du diagnostic partagé (envoyé avant la réunion) Présentation des objectifs et actions de l'ADL Houffalize-La Roche dans le but de croiser les données avec le PCDR.	18	8
16/05/2018	CLDR	Prise de connaissance, avant réunion (lecture à domicile) d'une ébauche de stratégie... dont le débat est reporté pour « affaires prudentes » en vue des élections communales d'octobre Présentation des objectifs et actions du Parc naturel des Deux Ourthes dans le but de croiser les données avec le PCDR.	18	6
02/06/2018	interCLDR	Intercommission avec la CLDR de Rendeux et les acteurs associatifs des 2 communes pour alimenter leur PCDR respectif en termes de réflexion et de projets	16	5
2018/2019	Trêve électorale (suspension des réunions) puis reconstitution de la CLDR			
14/11/2019	CLDR	Installation de la CLDR, validation de la stratégie provisoire, programmation des GT	15	11
21/01/2020	GT	Rencontre avec les commerçants et l'ADL	12	-
22/01/2020	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'énergie	20	8
12/02/2020	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème du patrimoine, du logement, des espaces publics et de l'aménagement du territoire	23	4
13/02/2020	GT	Rencontre avec les agriculteurs de la Commission agricole de La Roche-en-Ardenne	8	7
03/03/2020	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'enfance, la jeunesse	17	3
04/03/2020	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de la mobilité et la sécurité routière	17	2
Confinement sanitaire		13/7/20 > 14/9/20 : appel à projets en ligne		
07/10/2020	CLDR	La Commission poursuit en présentiel les Groupes de travail et trie les projets relatifs à l'environnement, la vie associative et culturelle	13	7
25/11/2020	CLDR	La Commission poursuit en vidéo les Groupes de travail et trie les projets relatifs à la population/services et le	9	14

		logement/aménagement du territoire/espaces publics		
16/12/2020	CLDR	Réunion annulée faute de participants	4	10
27/01/2021	CLDR	La Commission poursuit en vidéo les Groupes de travail et trie les projets relatifs à l'énergie	10	7
31/03/2021	CLDR	La Commission poursuit en vidéo les Groupes de travail et trie les projets relatifs à la mobilité et sécurité routière	9	9
29/04/2021	CLDR	La Commission poursuit en vidéo les Groupes de travail et trie les projets relatifs à l'économie et au tourisme	9	11
02/06/2021	CLDR	La Commission poursuit en vidéo les Groupes de travail et trie les projets relatifs à l'image, la communication, la forêt et l'agriculture	12	5
29/06/2021	CLDR	Retour en présentiel ⇒ réunion en 2 parties : 1/ révision, discussion et validation de la stratégie à la lumière des réunions sur le tri des projets : les objectifs sont ramenés à 6 au lieu de 7 et des modifications sont apportées à certains projets 2/ Priorisation des projets et actions dans le temps. Présentation des résultats provisoires en séance avec focus sur les projets prioritaires	18	9
14/09/2021	CLDR	En présentiel , préparation de l'élaboration de la partie IV du PCDR avec présentation des quelques modifications apportées par le Collège au niveau des lots. Approbation des différents lots avec légère modification. Présentation d'une 1 ^{ère} ébauche des fiches du Lot 1 par l'auteur	10	12
25/10/2021	CLDR	Travail sur les fiches-projet relatives aux voies lentes et à la sécurité routière en présentiel	10	13
29/11/2021	CLDR	Travail - en visio - sur le restant des fiches-projet du Lot 1	9	8
20/01/2022 & 28/01/2022	Visites de terrain : site de l'ancienne gare de La Roche-en-Ardenne et « sécurité routière » sur 3 routes régionales			
24/01/2022	CLDR	En vidéo , travail sur les fiches-projet du Lot 2	9	6
04/02/2022	GT	En présentiel , travail sur la fiche-projet relative à la maison de village de Cielle	29	3

15/02/2022	Réunion publique	Réunion organisée par la Commune sur l'avenir du Musée des Grès en présentiel	8	1
22/02/2022	CLDR	Présentation et travail sur les fiches-projets traitées en GT des 28/1, 4/2 et 15/2 en présentiel	11	6
7/03 > 30/05 : relecture, à domicile, des différentes parties du PCDR par la CLDR				
21/06/2022	CLDR	Finalisation, approbation de l'avant-projet de PCDR et de la 1ère demande de convention en présentiel	20	3

6.3. Synthèse, méthodologie et résultats des réunions de CLDR et GT

Mise en place en janvier 2018, la CLDR de La Roche-en-Ardenne s'est réunie à 20 reprises, au rythme d'une réunion par mois environ, avec un calendrier émaillé des élections communales (2018) et des confinements sanitaires (2020 et 2021). Les réunions en visioconférence n'ont pas connu un franc succès et au fur et à mesure des réunions, le taux de participation déclinait mais il faut tenir compte du fait que La Roche-en-Ardenne est en zone blanche et que chaque citoyen n'a pas la chance d'avoir une connexion internet correcte (c'est d'ailleurs l'objet d'une fiche-projet prioritaire avec le « Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité »).

Au milieu du processus, pour pallier à ces secousses, les agents de la FRW ont :

1/ revu le déroulement des différents Groupes de travail thématiques.

Organisés en accord avec la CLDR, l'auteur et le Collège, 4 d'entre eux ont pu se dérouler de manière classique, en étant ouvert à toute la population mais la suite des GT a été interrompue par la 2e vague Covid. La FRW a donc mené le travail prévu dans les GT avec la CLDR, à distance.

2/ lancé un appel à projets en ligne.

En juillet 2020, pour récolter des projets liés à la stratégie provisoire, la FRW en accord avec la commune a mis en place un appel à projets à distance, de manière à garder le contact avec la population (voir plus loin dans ce chapitre).

CLDR n°1 : 17/01/18

La 1^{ère} réunion de la CLDR débute par un mot d'accueil du Bourgmestre avant de se poursuivre par un jeu de présentation. Les agents de la FRW détaillent le cadre dans lequel se mène une ODR, ses étapes ainsi que les différentes missions de la CLDR. Les participants approuvent la proposition de Règlement d'Ordre Intérieur.

Ensuite, la FRW invite la CLDR à travailler sur le thème générique « Vivre à La Roche-en-Ardenne » (qui recouvre les aspects de démographie, enfance/jeunesse/enseignement, aînés et PMR, vie culturelle et associative, sports, social, santé et services publics) suivant la méthode explicitée dans l'encadré ci-dessous.

Méthode appliquée lors des 3 premières réunions de CLDR

En 1^{ère} partie des réunions :

L'auteur de PCDR présente les données socio-économiques du territoire liées à un thème, puis l'organisme d'accompagnement amène le ressenti/témoignage des personnes consultées sur le même thème, selon le canevas suivant :

- « Vivre à La Roche-en-Ardenne » (CLDR du 17/01/18) : thèmes de la population, enfance/jeunesse/enseignement, aînés et PMR, vie culturelle et associative, sports, social, santé et services publics.
- « Habiter à La Roche-en-Ardenne » (CLDR du 7/02/18) : thèmes du cadre de vie, logement, patrimoine, sécurité routière et mobilité, environnement, nature, forêt, énergie.
- « Travailler, consommer, entreprendre à La Roche-en-Ardenne » (CLDR du 7/03/18) : thèmes du commerce, entreprises, agriculture, emploi, tourisme.

Au fur et à mesure des exposés, les membres de CLDR soient invités à réagir, poser leurs questions après chaque dia pour mieux comprendre, ou corriger, compléter.

En 2^e partie des réunions :

L'assemblée est divisée en sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux préparés par la FRW et Orthogone ; ces tableaux pré-remplis reprennent les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces-Enjeux pour chaque thématique. Après 25 minutes, les animateurs des sous-groupes changent de table, de façon à ce que chaque sous-groupe puisse se positionner sur l'ensemble des thèmes.

Les consignes de travail ? Discuter, compléter les AFOME, creuser, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes... Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques avec diverses réactions au sein de la commission.

Objectif ? Rentrer dans le concret, prendre connaissance du présent, s'appropriier la commune, mûrir la matière, entamer la réflexion de ce qui deviendra le diagnostic partagé.

Au niveau des résultats pour cette 1^{ère} réunion, les participants confirment majoritairement le contenu des tableaux AFOME, notamment que le cadre de vie est un atout pour attirer les jeunes familles mais n'est pas suffisant et doit être compensé par une offre en terrains et logements. La CLDR relève un manque dans les tableaux : l'enjeu à inclure les PMR dans la société (parcours dans la ville et accès des bâtiments publics et privés).



CLDR n°2 : 7/02/18

Le travail entamé lors de la 1^{ère} réunion se poursuit avec les thématiques reprises sous le titre « Habiter à La Roche-en-Ardenne ». Les participants traitent du cadre de vie, logement, patrimoine, sécurité routière et mobilité, environnement, nature, forêt, énergie, selon la méthode expliquée dans l'encadré en page précédente.

Au niveau des résultats pour cette 2^e réunion, les participants confirment à nouveau le contenu des tableaux AFOME, en complétant par exemple l'enjeu à augmenter l'attractivité du centre-ville surtout en termes de logement, ou en constatant que les nuisances sont aussi amenées par les événements sportifs ou encore que la pression du tourisme s'exerce aussi sur l'environnement.

Les participants apprécient ces travaux en « petit comité », propices à faciliter la prise de parole et faire connaissance.

CLDR n°3 : 7/03/18

La CLDR termine son analyse thématique avec « Travailler, consommer, entreprendre à La Roche-en-Ardenne » soit les thèmes du commerce, entreprises, agriculture, emploi, tourisme. Cette 3^e réunion permet de valider à nouveau le contenu des tableaux AFOME, de relever pour les commerces rochois, les difficultés comme la petite taille des cellules, la concurrence d'internet et des pôles voisins mais aussi de pointer l'enjeu à se recentrer sur le local (les produits locaux, le bois, etc) ou encore la surdensité du gibier en forêt et son impact financier, etc.

Au final, les résultats inscrits par la CLDR dans les tableaux AFOME ont permis de corriger, nuancer et bien étoffer les atouts et faiblesses du territoire mais l'exercice s'est avéré un peu plus difficile pour formuler les opportunités, menaces et enjeux. A posteriori, la CLDR a bien saisi la transversalité des thèmes, les enjeux liés à la démographie et au logement.

Visite de terrain de la CLDR de La Roche à Beauvechain



Quatre CIDR découvrent des projets voir ce qui se fait ailleurs est toujours une très bonne chose. Et les visites dites de terrain, dans de nombreux cadres, sont légion. Cependant, celle qui vient de se tenir à Beauvechain, sous l'égide de la Fondation Rurale de Wallonie était particulière. Non pas pour son objet, puisqu'il s'agissait de découvrir les réalisations du développement rural dans cette partie de la Wallonie, mais bien par ses participants. En effet, la FRW avait convié les membres des CLDR des communes de Rendeux, La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Erezée. Une initiative transcommunale qui a non seulement permis de découvrir de beaux projets qui ont vu le jour dans le cadre du développement rural mais également aux membres de ces CLDR de se rencontrer.

Samedi 14 avril 2018, une délégation composée d'élus et de citoyens des communes de La Roche-en-Ardenne, Rendeux, Houffalize et Erezée s'est rendue dans l'entité de Beauvechain, afin de découvrir diverses réalisations, étroitement liées au Programme Communal de Développement Rural de la commune.

L'objectif ? Nourrir localement les réflexions, à venir dans le cadre de l'élaboration du PCDR ou du suivi d'un projet concret.

Au programme de la visite : la maison de village comprenant une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, le parking avec verger de variétés anciennes, la Place communale, le cimetière nature à Beauvechain puis les logements moyens intergénérationnels et le jardin communautaire à Hamme-Mille (avec rencontre des habitants) et enfin, découverte de la réserve naturelle du Grand Brou à Tourinnes-La-Grosse.

CLDR n°4 : 18/04/18

En préalable, le bureau d'études Orthogone a repris les données des tableaux AFOME (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces-Enjeux) des réunions précédentes pour rédiger une **ébauche de diagnostic partagé** et la soumettre à la CLDR. La consigne de travail ? Lire cette pièce à casser avant la réunion et préparer, pointer les questions en cas de désaccords ou d'incompréhensions.

En séance, la CLDR réagit en plénière à différents niveaux :

- Certains éprouvent des difficultés à se prononcer sur un document de ce type, pas dans « leurs habitudes ».
- Sur les 18 personnes présentes, 10 ont parcouru le document avant la réunion.
- Les uns trouvent le diagnostic agréable à lire tandis que d'autres le trouvent peu digeste et ardu.
- Des membres formulent néanmoins des remarques sur le fond avec des corrections, des interrogations, des apports d'information nouvelle.

Du point de vue des agents de la FRW, le document doit être retravaillé car il est décevant sur le fond et sur la forme. Les résultats de la réunion sont donc mitigés. L'auteur du PCDR en a pris note pour améliorer le diagnostic partagé.

A noter qu'en début de réunion, la FRW a invité la coordinatrice de l'ADL Houffalize-La Roche afin de présenter ce qu'est une ADL, sa stratégie et de pouvoir faire le lien avec les futurs objectifs et projets du PCDR, en expliquant également que des structures transcommunales travaillent et ont intérêt à travailler sur des sujets qui dépassent les frontières communales (ex : projet vélo en mobilité douce).

CLDR n°5 : 18/04/18

Cette réunion - exceptée l'interCLDR du 2/06/18 - est la dernière avant les élections communales d'octobre 2018, le Bourgmestre annonçant rentrer dans la phase des « affaires prudentes », afin que la Commission ne devienne pas non plus un lieu de débat préélectoral. Aussi, la présentation d'une 1ère version de la stratégie par l'auteur de PCDR (pour « construire l'avenir »), est reportée lors d'une Commission post élections, tenant compte également du fait que cette 1^{ère} version n'est pas mûrie.



Toujours dans l'objectif d'alimenter la connaissance du territoire, la FRW a invité le Directeur du PNDO, Parc naturel des deux Ourthes à présenter ce qu'est un parc naturel, ses missions et les axes de travail. Pour certains participants, c'est la découverte, pour d'autres, c'est le moment d'affiner ses connaissances et se rendre compte que le champ d'activités est plus large qu'on ne l'imagine : des paysages, au tourisme, en passant par l'urbanisme ou encore l'agriculture. La CLDR en prend connaissance et les agents de la FRW attirent l'attention de la Commission à faire des liens avec les ressources existantes (comme le PNDO et ses projets) lors de l'ébauche de stratégie à venir.

La FRW revient sur la petite enquête réalisée auprès du Conseil communal des enfants en janvier/février 2018. Elle en fait une synthèse visuelle et pointe les similitudes avec les idées

recueillies auprès des adultes lors des consultations. La CLDR se montre très intéressée par le point de vue des enfants, elle marque son accord pour intégrer ces réponses dans le PCDR et les discussions qui auront cours par la suite.

CLDR n°6 : intercommission du 2/06/18 avec la CLDR de Rendeux

Cette réunion s'inscrit toujours dans l'objectif d'alimenter la connaissance du territoire avec une journée de présentation de différentes structures transcommunales actives sur La Roche-en-Ardenne et une de ses communes voisines, Rendeux.

Le programme de la journée est scindé en 2 parties :

- Au matin, une présentation en plénière des 9 opérateurs sélectionnés à savoir le GAL Pays de l'Ourthe, la Maison du Tourisme, le Contrat Rivière Ourthe, le DNF, Integra +, le CIRAC, le Miroir Vagabond, la MCFA et la Bibliothèque.
- L'après-midi, une réflexion, commune par commune, avec les représentants des opérateurs pour nourrir la stratégie et les projets du PCDR.

Outre le succès de fréquentation et la rencontre conviviale entre « voisins », cette journée a permis entre autres pour La Roche d'évoquer des pistes parfois innovantes pour l'entretien de sentiers/promenades ou projets du territoire (structure d'économie sociale calquée sur Integra +), de réfléchir aux besoins des jeunes (activités, supports, ...), d'évoquer le futur déménagement de la bibliothèque ainsi que le projet d'aménagement du Deister... Des idées qui seront débattues par la suite en CLDR.

CLDR n°7 : 14/11/19

Après les élections d'octobre 2018, la CLDR est recomposée au cours du 1^{er} trimestre 2019 par le Conseil communal. En parallèle, pour pouvoir convoquer la Commission, il est nécessaire d'avoir de la matière. Or, il faudra attendre octobre 2019 pour prendre connaissance d'une stratégie provisoire un peu plus aboutie que la version 2018.

Après une présentation de chacun (anciens et nouveaux membres) par photolangage, la FRW réalise une mise à niveau des connaissances et du contexte pour tout le monde. Ensuite, le bureau d'études présente une pièce à casser de stratégie pour La Roche-en-Ardenne. Celle-ci se structure autour de 3 défis qui sont :

1. Augmenter le bien-être de la population
2. Préserver le cadre de vie
3. Développer l'emploi sur la commune

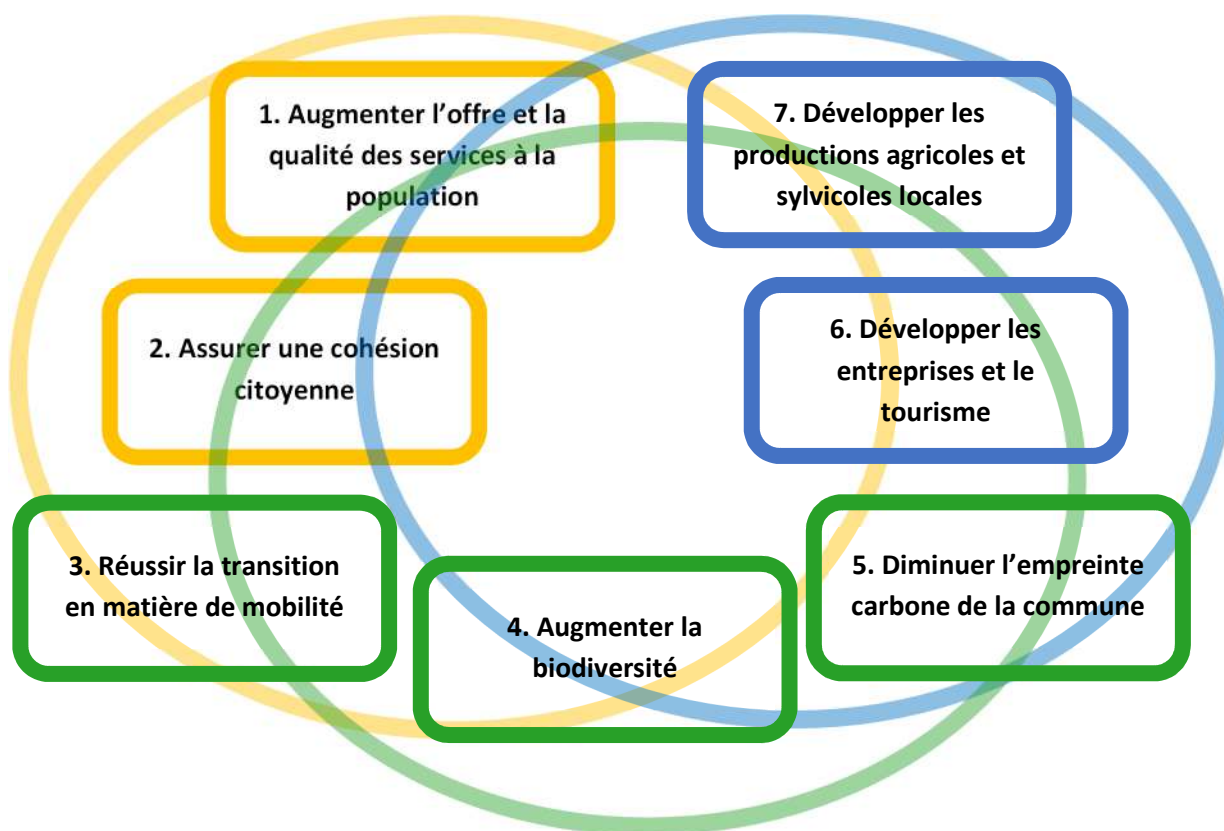
Ces défis s'opérationnalisent au travers des 7 objectifs suivants :

- Les objectifs 1 et 2 sont repris sous le défi « Augmenter le bien-être de la population » suite au gros enjeu de la démographie, du vieillissement et de l'accès au logement identifiés dès les 1ères réunions avec la population et dans la partie 1 du PCDR
- Les objectifs 3, 4 et 5 sont repris sous le défi « Préserver le cadre de vie »
- Les objectifs 6 et 7 sont repris sous le défi « Développer l'emploi sur la commune », un thème également revenu régulièrement dans les 1ères réunions et dans la partie 1 du PCDR.

Les 3 défis « généraux » correspondent à la philosophie du développement durable. Pour « clore » cette stratégie, une série d'éléments sont à prendre en compte de manière transversale comme référent dans chacun des objectifs (identité, équilibre, qualité, etc).

Cette présentation suscite quelques commentaires parmi les participants, notamment sur des questions de formulation, d'organisation de la matière parmi lesquelles une éventuelle redondance de l'objectif 5 avec le PAEDC de la commune, un côté un peu « pointu » de l'objectif 4, le fait que l'intergénérationnel n'apparaisse pas tel quel dans un des objectifs, etc.

Les remarques sont relevées par l'auteur, qui proposera une nouvelle formulation des enjeux et objectifs au terme des groupes de travail (GT).



La CLDR marque son accord provisoire pour approuver cette stratégie.

Ensuite, les agents de la FRW proposent à la CLDR de se pencher sur la programmation des GT avec une répartition en sous-groupes pour travailler sur les 7 objectifs qui feront l'objet de groupes de travail. Chaque sous-groupe aborde les items suivants :

- La formulation de l'objectif
- Les grandes questions à traiter lors des GT
- Les personnes – structures ressource à inviter lors du GT
- Autres remarques

Un retour du travail des sous-groupes est réalisé en séance plénière avant une rapide présentation et sollicitation d'idées dans le cadre de la rédaction de la nouvelle Charte paysagère du PNDO.

Groupes de travail : du 22/01/20 au 4/03/20

A noter que les GT ou Groupe de travail suivent le même canevas d'une fois à l'autre, détaillé dans l'encadré ci-dessous.

Méthode utilisée pour les 4 GT :

1. Avant la réunion :

- préparation « en chambre » avec des experts pour bien saisir la matière
- invitation de ces experts ou personnes ressources
- promotion de la réunion au tout public

2. Pendant la réunion :

- Présentation du contexte de la réunion par la FRW
- Présentation de quelques données clés liées à la thématique ainsi que l'objectif de la stratégie du futur PCDR
- Réactions des participants
- Prise de connaissance des projets issus des réunions de consultation
- Travail en sous-groupes avec les consignes :
 - Piocher dans la liste affichée des projets issus des consultations, imaginer une ou plusieurs nouvelles idées (*NB : possibilité de traiter plusieurs projets*)
 - Remplir une fiche avec différents cadres : intitulé du projet, sa description, sa justification, sa mise en place et le(s) porteur(s)
 - Un retour du travail des sous-groupes est réalisé en séance plénière
NB : La matière sera traitée par la CLDR à la fin des GT.

Pour le GT sur l'énergie (22/01/20), la présentation de l'objectif « Diminuer l'empreinte carbone de la commune » suscite quelques compléments d'information mais pas de remise en question. Néanmoins, suite à la présentation des énergies renouvelables par l'auteur de PCDR, l'assemblée s'interroge sur l'éolien, les côtés positif et négatif, l'impact sur le cadre de vie et les paysages, ses conséquences sur la valeur des immeubles et sur le tourisme. La Commune a un avis clair : elle ne souhaite pas d'éolien dans la vallée de l'Ourthe pour que le visiteur/l'habitant puisse se sentir dans un espace naturel.

Au terme de la réunion, les fiches traitées précisent quelque peu les projets déjà connus mais n'amènent pas de nouvelles idées. A noter que sur les 12 participants, 6 sont membres du comité de pilotage du PAEDC. Des structures comme la Province (service énergie), le GAL Pays de l'Ourthe sont présentes.

Pour le GT sur le patrimoine, le logement, l'aménagement du territoire et les espaces publics (12/02/20), la FRW a invité l'architecte communal à brosser un état des lieux des thématiques au travers du Schéma de développement communal, de l'Opération de rénovation urbaine, de la charte urbanistique communale à l'attention des candidats bâtisseurs pour informer des actions et /ou outils déjà en place. La question du logement (prix, concurrence des 2^e résidences, état, disponibilité pour les jeunes...) suscite des réactions et confirme les enjeux soulevés dans le diagnostic et la nécessité d'avoir une stratégie qui en tienne compte. C'est pour cette raison, que des fiches comme la création de petits logements familiaux au centre de La Roche sont creusées. Au niveau du patrimoine, une nouvelle idée apparaît avec la restauration de l'ancienne gare.



Pour le GT sur l'enfance et la jeunesse (3/03/20), la réunion se tient en journée afin d'avoir un maximum d'acteurs présents concernés par les thèmes. La FRW brosse quelques éléments importants de la Partie 1 du PCDR comme les données démographiques avec une pyramide des âges qui vieillit et connaît des « creux » chez les jeunes d'où l'importance d'attirer des jeunes ménages, et la nécessité d'offrir des services en matière d'accueil et de scolarité. Un brainstorming s'ensuit sur les besoins, difficultés et lacunes du secteur avec la quinzaine de représentants. Ceux-ci travaillent ensuite sur des fiches dont une ressort plusieurs fois : la création d'un bâtiment polyvalent avec des locaux multiservices pour les citoyens/associations. Cette réunion débouche sur une grande satisfaction générale et sur des collaborations qui n'existaient pas jusque-là.

Pour le GT sur la mobilité et sécurité routière (4/03/20), les intervenants de la 1^{ère} partie de réunion permettent de poser un cadre objectif en listant les actions réalisées dans le cadre du PCM (plan communal de mobilité), en exposant les chiffres de sécurité routière et en revenant sur les routes qui ne sont pas si accidentogènes qu'on le croit. En 2^e partie, les participants planchent sur différentes idées déjà émises lors des réunions de consultation de 2017, avec une nouvelle proposition néanmoins, la mise à disposition d'une flotte de vélos électriques.

CLDR n°8 : 07/10/20

Vu le confinement, la Commission reprend son travail en octobre. Comme le calendrier a été bouleversé et qu'il était difficile de prévoir quand une réunion publique pourrait avoir lieu et si le calendrier n'allait pas à nouveau changer, la FRW a proposé à la commune de changer de méthode : poursuivre le travail entamé par les GT en CLDR.

Méthode utilisée pour les CLDR n°8 à n°13 :

6 réunions de CLDR vont être consacrées au tri des projets avec le même déroulé. Simplement, la méthode tient en une discussion en plénière sur les projets liés à une (ou plusieurs) thématique(s).

Au préalable, la FRW a synthétisé, reformulé les idées de projets issues des :

- Consultations dans les villages
- Réunion de synthèse des consultations
- Rencontres de personnes ressources
- Fête du PNDO à Cielle
- Réunion avec le Conseil consultatif des enfants
- Association des commerçants (enquête économique/touristique)
- Réunion de la Commission agricole
- Groupes de travail
- Appel à projets.

Après un focus sur la stratégie du PCDR (objectif concerné), la FRW distribue cette liste de projets organisés par thèmes et propose la méthode suivante : s'interroger, se positionner sur chacun d'eux et placer le projet dans un tableau à 4 colonnes :

- Garder le projet ? / Colonne 1
- Le mettre en Lot « 0 » ? / Colonne 2
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ? / Colonne 3
- L'abandonner ? / Colonne 4

La FRW passe également en revue les projets du Lot « 0 ».

Lors de la CLDR du 7/10/20, la FRW présente en début de réunion les résultats de l'enquête menée auprès des acteurs économiques et touristiques dans le cadre de l'ODR et poursuit avec un retour sur l'appel à projets et les réponses recueillies. La matière et les projets seront traités en CLDR, thématique après thématique. Cette réunion se tient en présentiel mais malgré les règles sanitaires respectées, certains membres n'osent pas assister à la réunion, et pour les présents, il faut retrouver le rythme et l'habitude de prendre la parole en réunion. Néanmoins, la CLDR se prend à l'exercice et garde 11 projets (sur 25) relatifs à l'environnement et à la vie associative et culturelle. Elle débat sur l'intérêt de placer (encore) ou pas des panneaux d'information à l'heure numérique actuelle. Elle opère également des fusions d'intitulés pour rationaliser notamment les actions liées à la transition. Il y a un projet transcommunal qui ressort : la valorisation de la balade de Nisramont (à cheval sur Houffalize). L'espace polyvalent/citoyen est mis de côté dans un premier temps sachant qu'il existe sur le site du musée des Grès.



CLDR n°9 : 25/11/20

La Commission, peu nombreuse, se retrouve derrière son écran d'ordinateur. Les agents de la FRW débutent d'abord par un jeu permettant de découvrir les fonctionnalités d'une réunion en visio. Ensuite, la CLDR découvre et discute des projets relatifs à 2 groupes de thème : population/cohésion sociale/services/gestion communale d'une part et logement/aménagement du territoire/espaces publics d'autre part.

La CLDR débat des possibilités pour les aînés de rester à domicile, de la question du service de ramassage des déchets, des places d'accueil pour la petite enfance... tout en s'interrogeant, de manière philosophique, sur le lien social qui nous unit et qui devrait être un réflexe. La Commission confirme le besoin de créer des logements et de pérenniser les lieux/espaces conviviaux et associatifs, elle conserve l'aménagement du site de la gare.

CLDR n°10 : 27/01/21

La Commission trie les projets relatifs à l'énergie, en visioconférence. Le PAEDC et son contenu sont rappelés au bon souvenir de la CLDR, avec les objectifs chiffrés de réduction de gaz à effet de serre notamment. La question des sources d'énergie renouvelables est débattue mais la Commune n'est pas favorable à l'éolien (impact sur le paysage, ressource et atout touristique). Le projet de créer des coopératives énergétiques (proposées dans le cadre de l'appel à projets) est découvert et apprécié. En fin de réunion débat, la Commission conserve 2 projets sur 11.



CLDR n°11 : 31/03/21

La CLDR se réunit en visio autour des thèmes de la mobilité et la sécurité routière. La Commission est très preneuse de renforcer le réseau de mobilité lente, discute de la traversée de Beausaint par la route régionale N89 et ses possibilités d'aménagement (dont le diagnostic de l'asbl Tous à pied), découvre le projet de navettes WEL, retient l'idée de faire de La Roche-en-Ardenne, une destination PMR avec également, un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés...

CLDR n°12 : 29/04/21

Les participants se retrouvent en visio pour traiter de l'économie et du tourisme. Le tourisme est comme une médaille à double face : d'un côté, le secteur fait vivre le territoire qui en a besoin et de l'autre, il n'est pas toujours bien vécu par les habitants (exemple des nuisances liées aux gîtes de grande capacité dont la conclusion est de traiter le problème via un règlement de police). L'avenir du Musée des Grès est débattu mais sans trancher en faveur de l'une ou l'autre idée. Pour le secteur économique, la FRW a préparé la réunion avec la Coordinatrice de l'ADL (qui est par ailleurs membre de la CLDR) : beaucoup de projets

passent en Lot « 0 » car déjà portés par l'ADL (ex : marché de produits locaux). Au final, il reste peu de projets à part la création d'un atelier rural. Preuve que la structure répond aux besoins identifiés.

CLDR n°13 : 2/06/21

Le tri des projets touche à sa fin. La Commission se réunit en visio autour de l'agriculture, la forêt, la communication. La FRW a préparé le premier thème avec l'employé communal en charge de l'asbl « Promotion de l'agriculture » qui s'active déjà beaucoup pour les agriculteurs dans la commune ; du coup, les projets dans ce secteur se réduisent avec néanmoins un intérêt pour la relance du Comice agricole. Quant à la forêt communale, elle est gérée par le DNF, selon un nouveau Plan d'aménagement global et a récupéré son label PEFC ; du coup, là aussi, un projet est maintenu et concerne le remembrement des propriétés forestières. Enfin, pour les idées relatives à la Communication, nombre d'entre elles ont depuis 2017, été réalisées (lifting du bulletin communal, du site internet, lancement d'une appli pour toucher davantage les jeunes...). Il en reste cependant qui font sens : amélioration de la connectivité internet et rédactions d'articles pour rappeler les principes de convivialité/bien-vivre ensemble.

CLDR n°14 : 29/06/21

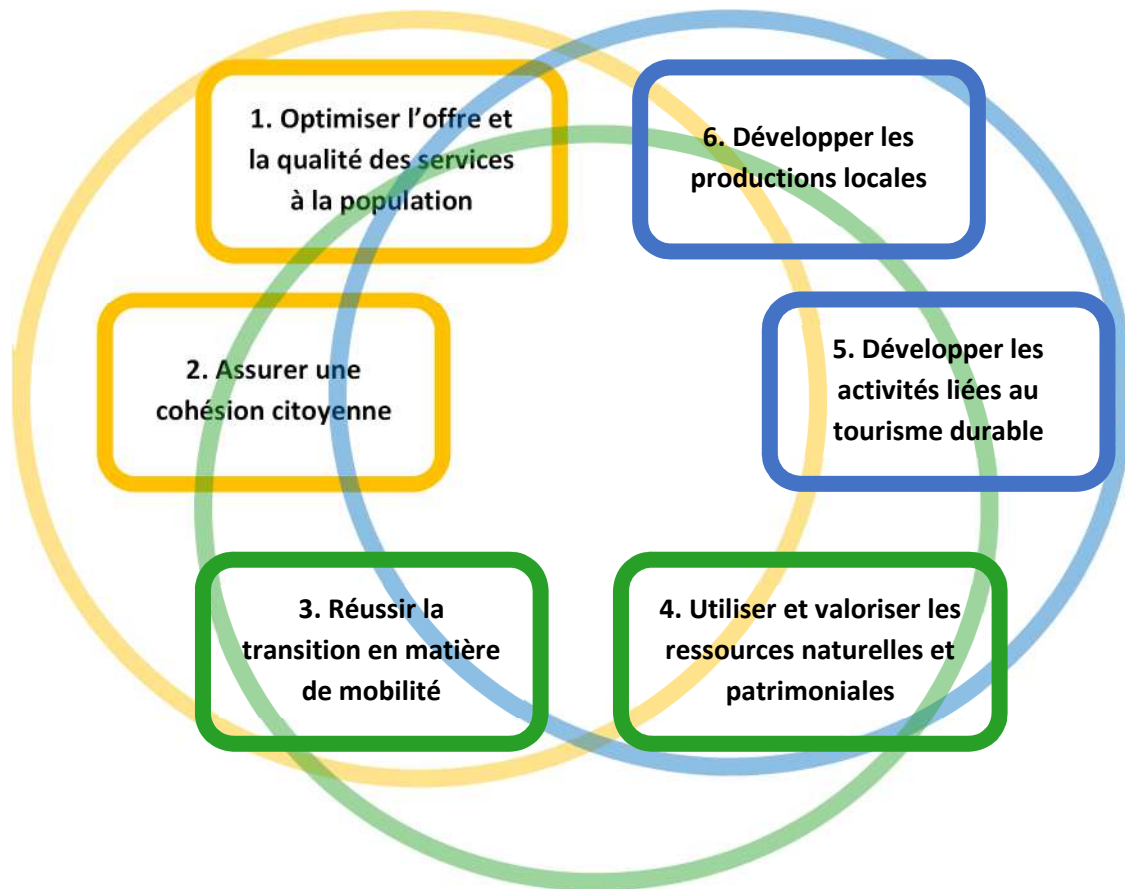
La CLDR se réunit en présentiel (impact positif sur le nombre de membres présents) pour une réunion importante, longue et construite en 2 temps (pause sandwich prévue). En effet, il s'agit de :

1. valider la stratégie revue et améliorée au regard des discussions des 4 groupes de travail et 6 réunions de CLDR
2. répartir les projets en différents lots.

Avec l'invitation à la réunion, les participants ont reçu le tableau de synthèse établi par l'auteur de PCDR, avec la liste des projets au regard des objectifs de développement.

Après un rappel des principes du développement durable et des défis rochois, Gwenaël Devillet présente les propositions de modifications (objectifs et projets) à apporter à la stratégie.

La stratégie modifiée repose sur 6 objectifs :



La CLDR est invitée à réagir : les objectifs sont-ils représentatifs des **attentes** de la CLDR / population ? Cibent-ils les **enjeux** importants pour la Commune dans les 10 ans ? Manque-t-il un projet ?...

La CLDR réagit en plénière sur des détails liés à la forme, à un éclaircissement ou à la réalisation de projets et au terme de la discussion, la Commission rejoint la proposition de l'auteur et valide la stratégie.



En 2^e partie de réunion, chaque membre de la CLDR reçoit trois tableaux de vote, un pour chaque défi. Il s'agit ainsi de prioriser des projets dans les trois défis afin d'avoir un équilibre dans la mise en œuvre de la stratégie. Chaque ligne des tableaux reprend l'intitulé d'un projet, avec des remarques à prendre en compte, la transversalité, une estimation du coût... et une case pour le vote. Chaque membre est invité à voter individuellement, défi par défi.

Pour chaque projet, le votant indique si le projet doit être classé en priorité 1, 2 ou 3 (1 = lot 1 ; 2 = lot 2 ; 3 = lot 3) et en veillant à répartir les projets de manière équitable dans les 3 lots (exemple : pour le défi 2 qui contient 16 projets, le votant doit répartir 5 ou 6 projets dans chaque lot, ainsi la répartition est équilibrée dans les différents lots).

Pour un choix judicieux et le plus objectif possible, les participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes : est-ce que le projet ou l'action...

- permet d'atteindre les défis et objectifs fixés ?
- est transversal (il répond à plusieurs objectifs) ?
- est collectif et équitable ?
- sera fréquemment utilisé ?
- répond à un besoin urgent, de moyen terme ou sera opportun d'ici plusieurs années ?
- est facilement réalisable (suffisamment précis...) ?
- a un réel effet de levier sur le développement communal ?
- suscite la mobilisation des habitants ?

Ensuite, pour calculer le résultat global, les votes individuels sont additionnés (1 point pour le lot 1, 2 points pour le lot 2 et 3 points pour le lot 3). Les projets qui ont obtenu le moins de points sont donc prioritaires. Si des votants ont laissé des cases « vierges » dans leurs tableaux, on considère que ces projets n'ont pas retenu l'intérêt du votant et reçoivent 3 points.

Orthogone et la FRW dépouillent les votes durant la présentation des actions et objectifs de l'ADL.

Les votes sont comptabilisés et les résultats sont projetés en séance en présence de la CLDR. La Commission débat et émet des commentaires dont l'un va déboucher sur une proposition qui sera soumise au Collège : vu l'objectif de cohésion citoyenne, les participants proposent de faire remonter deux projets de lieux de convivialité dans le lot 1, à savoir les projets de Cielle et de Mierchamps. Ces villages n'ont pas d'autres projets. A Mierchamps, c'est le moment d'agir tant que la motivation est importante.

CLDR n°15 : 14/09/21

La réunion commence par un point sur les inondations de juillet 2021 qui ont évidemment eu des conséquences très importantes pour de nombreux habitants et pour la commune. La FRW a voulu vérifier si cette catastrophe avait des impacts sur le PCDR en cours d'élaboration. Le seul projet du PCDR concerné directement est celui de l'ancienne gare du vicinal à La Roche. En effet, il s'agit de déménager le service Travaux de la commune au Val

de Pierreux... mais ce site a été touché par les inondations ; la Commune va donc désigner un auteur pour en étudier la faisabilité.

Après la CLDR de priorisation des projets dans le temps, le Collège a validé les choix de la CLDR moyennant quatre modifications :

1. Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge : Lot 1 → Lot 2
2. Réalisation d'une opération "cellules commerciales vides" : Lot 1 → Lot 2
3. Organisation d'un petit marché de producteurs : Lot 1 → Lot 0
4. Construction de logements pour personnes âgées + intergénération. + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville : fusion avec un autre projet

Les participants comprennent et sont d'accord avec ces changements, parcourent le contenu des 3 lots (en annexe) en émettant plusieurs commentaires, plutôt de forme que de fond.

Par ailleurs, le Collège a également validé la proposition de la CLDR de faire passer deux projets en Lot 1 :

- La rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village
- La création d'un espace de rencontre à Mierchamps

Ensuite, le bureau Orthogone, auteur du PCDR, présente les esquisses de 8 fiches-projets du Lot 1 et sollicite la CLDR pour les nourrir.

- Extension et aménagement des abords de la salle de Halleux
- Rénovation du site de l'ancienne gare de La Roche
- Placement de panneaux didactiques aux « Hot spots » touristiques,
- Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche
- Renforcement de la mobilité lente
- Création d'un espace de rencontre à Mierchamps
- Rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village
- Aménagements de sécurité routière.

La CLDR complète les fiches en plénière, au fur et à mesure de la présentation. Elle rectifie le tir pour l'espace de Mierchamps car la proposition de l'auteur ne correspond pas aux souhaits des habitants.

La séance se clôture par la présentation du nouveau ROI imposé par la Ministre de tutelle : le Règlement d'ordre intérieur est approuvé.

CLDR n°16 : 25/10/21

Cette réunion est consacrée exclusivement au travail sur les fiches-projets.

Vu les 2 fiches à traiter, le travail se réalise en 2 temps et des méthodes différentes :

1/ En 1^{ère} partie, la FRW et l'auteur invitent les participants à plancher sur les liaisons inter-villages (puis intra-villages, puis sécurité routière), selon la méthode suivante :

- Le bureau Orthogone présente une série de possibilités de liaisons, établies sur carte (avec les noyaux d'habitats, les points d'intérêt, les liaisons existantes...). Cela suscite de nombreuses réactions et commentaires.

- Ensuite, les participants se répartissent en 3 groupes et font leurs propres propositions.
- Enfin, une mise en commun permet d'identifier 3 tronçons prioritaires relatifs à la mobilité lente (liaison Maboge – Borzée – La Roche, prolongement du RAVeL qui vient de Jupille jusqu'à La Roche-centre, liaison La Roche – Hubermont – Nisramont – Warempage) ; ces tronçons vont figurer dans une fiche-projet du lot 1 tandis que les autres tronçons identifiés comme secondaires seront repris dans une fiche du lot 2.

2/ En 2^e partie, le bureau Orthogone a analysé les problèmes de sécurité routière dans trois villages (Ortho, Beausaint et Samrée) et a fait différentes propositions d'aménagements, qui sont soumises à la CLDR. Celle-ci réagit et complète les propositions par exemple avec la création d'effets de porte, la sollicitation/interpellation des TEC, etc. Les fiches seront par ailleurs étoffées par une visite de terrain fin janvier 2021.

CLDR n°17 : 29/11/21

Le déroulement est le suivant : l'auteur présente le contenu de la fiche aux participants qui posent ensuite leurs questions, complètent, corrigent et amendent. Vu le nombre de membres présents et la visio, les discussions se tiennent en plénière.

Le bureau d'études Orthogone présente les fiches-projets restantes du Lot 1 :

- Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité
- Réalisation d'un plan « logement et habitat »
- Valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »
- Création de lieux d'échange entre citoyens
- Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète
- Valorisation du Deister
- Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil

Les membres de la Commission étoffent le contenu sans remettre en cause les fondamentaux de chacune des fiches.

Visite de terrain sur le site de l'ancienne gare : 20/01/22

La FRW, la Commune et l'auteur de PCDR se retrouvent en visite de terrain sur le site de l'ancienne gare de La Roche pour affiner la fiche-projet du Lot 1.

- Objectif ? Cerner au mieux le périmètre, se rendre compte de la taille et de l'implantation des bâtiments, réfléchir aux fonctions pertinentes et compléter la fiche-projet.
- La visite se fait en journée avec des représentants communaux, l'auteur de PCDR et une architecte-urbaniste de la FRW.

- Résultats :

L'équipe dresse l'inventaire des bâtiments et le potentiel achat d'anciens garages privés avec également un terrain avec silo du SPW. Les participants réfléchissent à la meilleure localisation pour les logements et locaux collectifs pour associations, à la mobilité, au lien avec le quartier et un futur lotissement à proximité. La visite est éclairante sur le devenir du site.

CLDR n°18 : 24/01/22

La FRW passe en revue les intitulés des fiches-projets du lot 2 qui vont être présentées lors de cette réunion. Depuis le choix de ces fiches, de l'eau a coulé sous les ponts et certaines choses ont évolué. De commun accord avec la commune et l'auteur, la FRW propose à la CLDR quelques modifications, comme par exemple :

- Transférer la fiche-projet 9 « Découverte de la commune par géocaching » vu le nombre de jeux déjà développés par des privés mais aussi en cours via la Maison du Tourisme (jeu de piste Totemus), il s'avère plus pertinent de placer cette fiche en lot 0.
- Fusionner les fiches 8 « valorisation des aînés comme ressources » et 12 « Poursuite des aides et services aux aînés » dont le contenu est complémentaire et sera présenté en séance (cf. précisions apportées dans le descriptif de la fiche-projet).

Après présentation et complément des fiches-projets du lot 2 par le bureau d'études Orthogone, la CLDR donne son accord sur les changements proposés ci-dessus et sur le contenu du Lot 2.

Visite de terrain « sécurité routière » : 28/01/22

Toujours dans l'optique d'affiner le Lot 1, une visite de terrain est organisée sur les 3 routes régionales où se posent des questions de sécurité routière.

- Objectif ? Confirmer les tronçons et les propositions faites en CLDR pour solutionner les problèmes, recueillir l'avis des experts et compléter la fiche-projet.
- La visite se fait en journée avec des représentants communaux, l'auteur de PCDR, la FRW, un Inspecteur sécurité routière du SPW, des inspecteurs et commissaire de la Zone de police.
- Résultats :
Dans les 3 cas (Beausaint - N89, Samrée - N89 et Ortho - N834 et N843), vu que le gros problème est la vitesse des véhicules, la commune a introduit une demande pour placer un radar fixe, avec une réflexion sur un radar tronçon pour Samrée. Les participants évoquent les pistes évoquées par la CLDR mais elles sont réfutées a priori par les experts. Ni le SPW ni la police ne sont favorables au placement de passages piétons qui donnent un faux sentiment de sécurité routière aux piétons. Placer des cheminements lents le long des routes régionales n'est pas idéal non plus et ne va pas ralentir les véhicules. Les experts s'interrogent sur le nombre de

personnes qui vont réellement les emprunter (enquêtes à mener auprès des TEC, des écoles... pour rationaliser et chiffrer). Par ailleurs, le SPW n'a pas de budget. Il faut privilégier et sensibiliser les usagers à se servir de voies secondaires mais dans les faits, on sait que l'humain va toujours prendre le chemin le plus court. Enfin, les effets de porte sont confirmés.

GT autour du projet de maison de village de Cielle : 04/02/22

Cette réunion est ouverte à tous les habitants du village de Cielle. Vu que la demande de rénover la salle date de 2017 et qu'après renseignement, le comité organise peu d'activités, l'objectif est de vérifier si le projet est une réelle volonté dans le chef des habitants et si ceux-ci ont envie de redynamiser le comité (le taux de participation est déjà une réponse positive à ces questions : une trentaine d'habitants, de tous âges, s'est déplacée pour l'occasion).

Après une brève introduction sur le contexte, la réunion se déroule en 3 temps :

1/ Exercice individuel

Chaque habitant doit réfléchir aux activités passées/présentes/futures du village, en complétant un tableau. Le but est d'avoir une vue d'ensemble des événements que devraient pouvoir accueillir la salle et donc des espaces et équipements à prévoir. Ce tableau, bien fourni, permet également d'estimer le niveau d'envie et de dynamique actuel dans le village. La FRW centralise et note les réponses sur des posters collés au mur, à destination de tous.



2/ Discussion collective

La FRW lit les réponses notées sur le mur afin de réaliser une mise en commun. Au fur et à mesure, les habitants commentent et émettent de nombreuses idées. Les jeunes déplorent que le comité de village se meurt et que la salle soit dans un mauvais état. Les représentants

de l'école de musique indiquent que sans leur présence régulière, sans les différentes petites actions entreprises et sans les moyens qu'ils injectent dans cette salle, celle-ci n'existerait peut-être plus.

3/ Questions sur le futur bâtiment

La FRW questionne, en plénière, les participants sur ce qu'ils souhaiteraient comme bâtiment (matériaux, locaux), comme équipements et comme abords (réflexion en plénière). En résumé, les éléments principaux s'articulent autour de 2 lieux/espaces pour permettre d'un côté la présence du comité et de l'autre celle de l'école de musique (endroit sécurisé pour les instruments), le fait de recourir aux énergies renouvelables, de penser à la polyvalence des lieux (ex : douches pour l'accueil de mouvements de jeunesse).

Réunion publique sur l'avenir du Musée des Grès : 15/02/22

Cette rencontre est organisée à l'initiative de la Commune. Le Bourgmestre introduit l'objet de la réunion : prendre l'avis de la population sur le devenir du bâtiment et du Musée. Il retrace l'histoire des lieux. Les installations sont vétustes. Les installations du musée du jambon sont vieillissantes, l'accès PMR n'est plus assuré, il y a des problèmes avec les audioguides. Le bâtiment est principalement composé d'une taverne, d'une cuisine et d'un débarras. L'état sanitaire global du bâtiment est très mauvais. Plusieurs associations l'occupent néanmoins : l'ATL, le Miroir Vagabond, l'AMO Mic-Ados, la confrérie du purnalet. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, le délai de 15 ans demandé par le CGT pour la pérennité de son subside est arrivé à son terme. Le constat est dur : une fréquentation médiocre, un endroit où se rencontrent des nuisibles, un état désolant et l'expression (via la présence de peu de personnes à cette réunion) d'un manque d'intérêt de la population pour ce bâtiment... qui vient contrebalancer le fait qu'en 2017, les personnes consultées dans le cadre de l'ODR, voulaient et tenaient à redynamiser le Musée des Grès.

Après discussion sur différentes pistes et questions (enquête à mener ? légitimité de l'attraction alors qu'elle était déjà obsolète dès son ouverture ? mettre le bâtiment en concession ?...), le Bourgmestre conclut qu'il faut convoquer une seconde réunion.

En l'état, il est difficile de préciser la fiche-projet consacrée au bâtiment dans le PCDR.

CLDR n°19 : 22/02/22

Cette réunion est consacrée à la présentation des fiches du lot 1 & 2 qui étaient en suspens, en attente de précisions (réunion avec les habitants de Cielle, consultation populaire à propos des Grès de La Roche, visite de terrain avec Police et SPW pour traversées de village, étude du site de la Gare. Pour le reste des fiches (Lot 3), la FRW a convenu avec la CLDR, le Collège et l'auteur de déposer tout le lot 3 sur le site <https://www.pcdr-laroche.info/> pour relecture à domicile (l'auteur de PCDR recevra au final très peu de remarques).

L'auteur de PCDR fait écho de la visite de terrain autour de la sécurité routière sur les 3 routes régionales. Déçue des résultats amenés par les experts, la CLDR souhaite que les aménagements soient demandés avec insistance auprès du SPW.

L'auteur enchaine avec un retour sur la maison de village de Cielle. La CLDR est agréablement surprise de l'intérêt des habitants, prend acte des discussions mais ne se positionne pas sur le fait de conserver/rénover la salle ou la raser/reconstruire.

Ensuite, la FRW présente le scénario envisagé pour le site de l'ancienne gare de La Roche. Les bâtiments se prêtent difficilement pour du logement vu leur étroitesse et vu les vis-à-vis de la colline et de la rue de la gare. L'architecte de la FRW propose un scénario d'aménagement du site avec des espaces polyvalents, neutres et attractifs pouvant accueillir des événements mais aussi les associations et la culture (musique, expositions), en creusant la piste d'une activité économique et sportive (commerce/atelier de réparation vélos ou encore un local qui valorise les promenades).

La conclusion est qu'il faut établir un calendrier de réalisation pour ces 2 projets, à savoir la rénovation du site de la gare et la rénovation de la salle de Cielle, en tenant compte du déménagement aussi du Service travaux au Val du Pierreux.

La CLDR se termine par un bref retour sur la réunion consacrée au Musée des Grès. Mais la CLDR n'a pas plus de pistes à avancer sur le devenir du site.

La FRW clôture par un calendrier sur les suites de l'ODR : Orthogone doit maintenant rédiger les fiches du lot 3 et actualiser l'ensemble du PCDR. Concernant la CLDR, elle sera sollicitée pour la relecture du dossier dès que celui-ci sera disponible et au fur et à mesure (disponible sur le site www.pcdr-laroche.info)

CLDR n°20 : 21/06/22

L'essentiel de cette rencontre est consacré à l'approbation de l'avant-projet de PCDR et au choix de la 1ère demande de convention. En préambule, les agents de développement rappellent la stratégie du PCDR et les étapes parcourues depuis le début de l'Opération. A noter qu'en mars-avril-mai, les membres de la CLDR, du Collège et la FRW ont eu l'occasion de relire l'avant-projet de PCDR et de transmettre leurs remarques et corrections à l'auteur de programme. Cette relecture a permis d'avoir une vue d'ensemble, à la suite de quoi le Collège a apporté quelques modifications :

- Ajout d'une fiche « Construction d'une plateforme bois-énergie » en lot 1, afin de produire et stocker les plaquettes de la chaudière de la piscine bientôt rénovée (opportunité non identifiée au moment du recueil des projets) ;
- Division du projet d'aménagement de la gare en 3 fiches : « espaces publics », « logements/maison des associations » en Lot 1 pour répondre à la nouvelle circulaire ministérielle (fiche activable une fois) et, élément qui avait été oublié, l'aménagement de « logements dans les garages » en Lot 2 (la Commune n'en a pas encore la maîtrise donc le projet est en Lot 2) ;

- Ajout d'une fiche « Construction de logements tremplins/intergénérationnels » en Lot 3 (afin de répondre à l'enjeu d'attirer des jeunes sur le territoire communal).

La CLDR marque son accord sur ces modifications.

Ensuite, l'avant-projet de PCDR est approuvé à l'unanimité par les membres présents.



Pour procéder au choix de la 1ère demande de convention, les agents de la FRW rappellent quelques balises à prendre en compte (penser à l'intérêt collectif, aux plus-values et apports au regard de la stratégie, à la faisabilité - statut de propriété, coût, maîtrise du projet - et à la précision du projet). Au regard de ces balises, les agents ont présenté un tableau récapitulatif des projets du Lot 1 pour analyser leur éligibilité au Développement rural et leur maîtrise par la Commune. Après avoir exposé l'avis du Collège sur la question, les agents de la FRW ont invité la CLDR à s'exprimer. Les membres de la commission ont débattu et décidé à l'unanimité de proposer au Conseil communal : la maison de village de Halleux comme 1ère demande de convention et l'espace convivial de Mierchamps comme 2ème demande de convention.

La rencontre s'est clôturée par une évaluation du processus (cote moyenne de 7,7/10) et le verre de l'amitié offert par la Commune.

7. Conclusion

La participation citoyenne était riche en contenu et rencontres mais à un moment du processus (post-élections et post-Covid), elle a subi des revers au niveau du taux de fréquentation de la CLDR. Le retour en présentiel a parfois redonné un coup de fouet aux membres mais ce regain est vite retombé et ce malgré, les phases concrètes de discussion sur les projets (où on aurait pu espérer une plus forte fréquentation). Le Covid a définitivement fait peur à certains et une longue élaboration de PCDR n'a pas rendu le processus facile : comment rester intéressé(e), comment se souvenir des discussions entamées après 3 longues périodes d'interruption, comment ne pas faire des choix au bénéfice de la famille/la santé ?... tout en étant bénévole ? Personne n'est en droit de jeter la pierre aux membres de CLDR. Ils se sont adaptés. Pour certains, le PCDR a été le lieu de leur première vidéo conférence, avec une connexion internet parfois capricieuse. Chacun a fait preuve d'indulgence, de patience, de résilience.

Avec une élaboration perturbée par les élections et le Covid, la tâche des agents de la FRW s'est révélée davantage ardue car il a fallu redonner du pep's, redoubler d'effort pour relancer la population, pour remotiver la CLDR, contraints par les règles sanitaires et la mauvaise connexion internet de certains villages. Les agents de la FRW se sont eux aussi adaptés et improvisés parfois « enseignants en informatique » pour aider et conseiller au mieux les membres de CLDR. A de nombreuses reprises (et notamment lorsqu'un lien vidéo leur était envoyé), les membres de la CLDR ont réagi et manifesté leur préférence de se réunir en présentiel tout en étant compréhensifs vu le contexte sanitaire... Preuve que le lien social et la rencontre sont capitales, qu'on soit dans une commune rurale... ou pas ! Enfin, la Commune s'est elle aussi adaptée et a maintenu le gouvernail, ballotée entre les confinements, les élections et les inondations. Elle a dû parer au plus urgent, au plus vital et à certains moments, le PCDR passait logiquement « après ».

Mais malgré toutes ces vicissitudes, le résultat est là, le PCDR est bouclé et les membres de CLDR qui ont participé sont toujours restés positifs.

8. Liste des annexes

En annexe, se trouvent les comptes-rendus des réunions :

- d'information et consultation
- de CLDR, Groupes de travail et autres réunions.

Sont également présentes les délibérations du Conseil communal pour :

- la composition de la CLDR
- le règlement d'ordre intérieur de la CLDR.